

Mesnil-sur-l'Éstrée

Bulletin municipal 2012





NUMÉROS UTILES DE LA COMMUNE

Accueil	02 37 64 90 00
Fax	02 37 64 90 01
E-mail	mairie-de-mesnillestree@orange.fr
Portable des élus	06 98 37 90 00
École primaire Gutenberg.....	02 37 82 97 05
La poste (ouverture du lundi au samedi de 9 h à 12 h)	02 37 82 90 12
Maison paroissiale (ouverture le vendredi matin).....	02 37 82 90 16

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- lundi de 14 h 00 à 18 h 00 ;
 - mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 ;
 - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
 - samedi de 9 h 00 à 11 h 00.
- Ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 (hors vacances scolaires).

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il paraît utile de rappeler la réglementation en vigueur concernant le brûlage des déchets verts à proximité des lieux d'habitation et forêts, en précisant que dans les communes de l'Eure, il est fait application de l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2010.

Concernant les feux réalisés à l'intérieur et à proximité des zones boisées, l'article 1 du présent arrêté précise que dans le département de l'Eure, il est interdit de porter ou d'allumer du feu dans l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements et landes. Cette distance est ramenée à 50 mètres des bâtiments, routes départementales et voies communales.

L'article 10, dans son paragraphe 2, mentionne :

Le brûlage de tontes d'herbes, de souches d'arbres, de résineux est interdit.

La prévention des incendies dans notre commune nous concerne tous.

Pour le bien de tous, pensez à privilégier la déchetterie de La Madeleine-de-Nonancourt, dont les horaires d'ouverture vous sont rappelés dans ce bulletin municipal.

TONTES DE PELOUSES ET AUTRES ACTIVITÉS

Avec les beaux jours qui reviennent, l'activité dans les jardins reprend. Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, etc.), n'est pas inutile.

Dans notre commune, il est fait application de l'arrêté préfectoral du

15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants : tous les jours (sauf samedis, dimanches et fêtes), de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30. Les samedis (sauf jours de fêtes), de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00. Les dimanches et jours de fêtes, de 10 h 00 à 12 h 00.

Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

Sommaire

Vie communale	2
Le mot du maire.....	3
Une nouvelle équipe municipale.....	4
État civil / Exécution du budget 2011	5
Une championne au Mesnil.....	6
Travaux 2011	7
Le Mesnil en mouvement	8
Fête de la peinture	10
Fête de la Normandie	11
Happy Birthday Normandy	12
Fleurissement.....	13
L'école Gutenberg.....	14
Au fil de l'Avre.....	16
Paroles aux associations.....	22
Mémento	34
Commerces	35

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Mlle Florence Le Clézio : secrétaire de mairie
Mlle Cindy Toussaint : adjoint administratif

PERSONNEL DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Aides école maternelle :

Mme Chantal Verger
Mme Chantal Le Clézio

Cantine et ménage :

Mme Catherine Ardilio : surveillance de la cour, service du repas et ménage des locaux
Mme Corinne Bonnegent : cantinière
Mme Patricia Feisthauer : aide cantinière, service du repas et ménage des locaux
Mme Stéphanie Leroy : surveillance de la cour pendant la pause méridienne et ménage de l'école maternelle

SERVICES TECHNIQUES

MM. Laurent Dupas, Louis Liget, Salvatore Mirante



ASSISTANTE SOCIALE

Mme Marguerite reçoit en mairie, le troisième mercredi de chaque mois, sur rendez-vous. Tél. : 02 32 58 14 90.

Directeur de la publication : Bernard Duplat

Crédit photos : mairie, Marie-France Duplat, Jean-Jack Manchec, Dominique Hervieu, école, SIVA, Jacques Robquin, Jean-Pierre Boudier, Claude Lambert

Rédaction : Marie-Christine Boudier

Conception - Impression :

Ccommunication - 28100 DREUX - Tél. 02 37 46 62 36

Tirage : 500 exemplaires

Remerciements :

Je tenais à remercier Jean-Claude Provôts pour la relecture et ses précieux conseils ; les membres de la commission communication et Florence Le Clézio qui se sont impliqués et qui ont permis que ce bulletin paraisse plus tôt que l'an dernier. Les conseils de Patrice Verger, Michel Chérel et Mme Eléna Puppini-Gueunet du SIVA ont été très utiles.

Marie-Christine Boudier



Droits et devoirs des riverains propriétaires de berges

Article L. 215-14
du code de l'environnement

« Sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres I^{er}, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau.

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son **profil d'équilibre**, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon **état** écologique ou, le cas échéant, à son bon **potentiel** écologique, notamment par enlèvement des **embâcles**, débris et **atterrissements**, flottants ou non, par élagage ou **recépage** de la végétation des rives.

Un décret en Conseil d'État détermine les conditions d'application du présent article. »

LEXIQUE

Embâcle : nom masculin (de en et débâcle). Obstruction complète du lit d'un cours d'eau, d'un détroit, par amoncellement anormal de glace flottante.

Atterrissement : nom masculin (ancien français : s'atterrir : se remplir de terre). En bordure d'une étendue d'eau, accumulation de matériel (terre, limon, sable, gravier) qui en réduit la surface.

Recépage : nom masculin. Action de couper un arbre près de la terre afin d'obtenir de nouvelles pousses.

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2011 a été, comme vous le savez, une année de transition suite au départ de Monsieur Cayuela.

Le nouveau conseil, installé par votre vote, m'a élu, afin de conduire les affaires de notre commune, pour les quelques mois restants de la mandature municipale en cours.

Nous continuerons les projets décidés en 2008 afin de ne pas trop perturber le cours normal des choses.

Les actualités nationales et internationales ne nous apportent guère, en ce moment, de bonnes perspectives pour l'avenir. Je ne vous cache pas que les années à venir seront certainement plus lourdes à supporter financièrement pour les communautés et pour chacun d'entre nous.

Cependant, nous nous évertuerons à gérer au mieux nos finances, afin de ne pas endetter la commune de manière incontrôlée, mais tout en vous satisfaisant le mieux possible.

Le thème choisi pour ce nouveau bulletin est la rivière Avre ; cette rivière que les anciens Mesnilois ont connue, dans le passé, limpide et poissonneuse.

C'est pour retrouver cet état des lieux d'antan que nous nous efforçons, avec Saint-Germain-sur-Avre, de mettre en route la construction d'une station d'épuration moderne, aux normes européennes drastiques, afin de remplacer nos installations devenues obsolètes.

C'est une obligation législative qui découle de la police de l'eau et des différentes lois sur l'eau, issues des deux Grenelles de l'environnement. Cela aura un coût financier évident qu'il faudra pourtant payer.

Mais est-ce que notre rivière ne le mérite pas ? Pensons à l'avenir de nos enfants et à notre qualité de vie.

Normalement, cette station devrait sortir de terre cette année, ce qui nous permettra ensuite de poursuivre notre réseau d'assainissement collectif dans la foulée.

Nous espérons toujours la construction de nouvelles maisons dans le village, permettant l'arrivée d'enfants scolarisables car, malheureusement, la fermeture d'une classe à la rentrée 2012 est programmée par l'Éducation nationale.

Je tiens à saluer tous les employés communaux qui œuvrent chacun dans leur domaine pour le bien des Mesniloises et des Mesnilois.

Je compte beaucoup sur les associations locales pour redonner du tonus au village afin de nous faire oublier, pour un temps, les soucis et de nous éviter de tomber dans un pessimisme accru.

Un grand merci à la commission du bulletin municipal et aux auteurs des différentes rubriques paraissant dans ledit ouvrage.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous : santé, joie et sérénité tout au long de cette année.

Bonne lecture de votre bulletin municipal 2012.

Cordialement.

Bernard Duplat



Police administrative de l'eau (L. 8 avr. 1898 et L. 16 déc. 1964)

La propriété du terrain traversée par un cours d'eau est définie par la loi, au moins depuis 1898. En 1964, une loi a été votée précisant la distinction administrative entre : « rivière domaniale » ou « non domaniale », avec navigation, appontements, pompage, pêche ou baignade, autorisée ou non, etc.

Le cours d'eau domanial appartient à l'État. Les propriétaires riverains étant contraints à l'entretien. La berge et le lit appartiennent à l'État, comme le droit d'usage de l'eau.

Les cours d'eau non domaniaux (rivières et ruisseaux) sont régis par le droit privé. Seuls le fond et les berges appartiennent aux propriétaires qui peuvent en interdire l'accès à autrui, ainsi que la circulation (selon la jurispru-

dence). L'eau fait toujours partie du domaine public, les propriétaires ne pouvant pas diminuer le débit de la rivière au-dessous d'un certain seuil. L'accès aux berges clôturées est interdit sans l'autorisation expresse des propriétaires. L'accès à l'eau est autorisé aux endroits où les berges appartiennent au domaine public (ponton, pont, berges appartenant à une collectivité locale...).

Les propriétaires peuvent, ou non, louer les berges pour permettre aux pêcheurs de pratiquer leur loisir. Une partie du prix de la carte de pêche permet donc cette location.

L'Avre est un cours d'eau non domanial.



Une nouvelle équipe municipale

>>>> La municipalité

Bernard Duplat, maire
Christian Vincent, premier adjoint
Lucien Sanchioni, deuxième adjoint
Jacques Boutin, troisième adjoint

>>>> Le conseil municipal

Yannick Bouchet
Marie-Christine Boudier
Fabrice Bossuyt
Sylvette Broucke
Marie-Françoise Chevallereau
Marie de Menou
Jacques Jarrafoux
Didier Gaillard
Éric Louis
Colette Robquin

>>>> Permanence du maire et des adjoints

Le maire : sur rendez-vous
Le premier adjoint : le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00
Le deuxième adjoint : le vendredi de 15 h 00 à 17 h 00
Le troisième adjoint : le lundi de 15 h 00 à 17 h 00



>>>> Les commissions municipales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
Président : Bernard Duplat, maire

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE
Président : Bernard Duplat, maire

COMMISSION D'URBANISME
Président : Bernard Duplat, maire

COMMISSION ÉLECTORALE
Président : Bernard Duplat, maire

COMMISSION DES CHEMINS
Président : Christian Vincent, premier adjoint

COMMISSION DES TRAVAUX COMMUNAUX
Président : Bernard Duplat, maire

COMMISSION DES FÊTES
Président : Lucien Sanchioni, deuxième adjoint

COMMISSION DES MAISONS FLEURIES
Président : Lucien Sanchioni, deuxième adjoint

COMMISSION ENVIRONNEMENT
Section propreté
Président : Jacques Boutin, troisième adjoint

Section voirie et sécurité routière
Président : Christian Vincent, premier adjoint

COMMUNICATION
Présidente : Marie-Christine Boudier, conseillère municipale

COMMISSION JEUNESSE
Président : Fabrice Bossuyt, conseiller municipal



Compte administratif

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Libellé	Prévu	Réalisé	Libellé	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	264 550,00 €	241 324,12 €	Produits des services et ventes diverses	47 260,00 €	44 581,69 €
Charges de personnel et frais assimilés	384 340,00 €	316 276,32 €	Opération d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €	3 311,75 €
Autres charges de gestion courante	120 022,00 €	113 076,98 €	Impôts et taxes	422 050,00 €	375 395,00 €
Charges financières	3 330,00 €	3 322,82 €	Dotations et participations	237 378,00 €	281 523,89 €
Charges exceptionnelles	119 582,24 €	5 012,00 €	Autres produits de gestion courante	11 400,00 €	20 319,21 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	4 169,00 €	4 168,66 €	Atténuation des charges	6 500,00 €	9 119,64 €
Virement à la section investissement	148 077,76 €	0,00 €	Produits exceptionnels	5 200,00 €	3 133,09 €
			Excédent de fonctionnement reporté	304 283,00 €	304 283,89 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 044 071,00 €	683 180,90 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 044 071,00 €	1 041 668,16 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Libellé	Prévu	Réalisé	Libellé	Prévu	Réalisé
Emprunts et dettes assimilés	8 700,00 €	8 618,35 €	Dotations et fond global d'investissement	73 715,00 €	77 199,07 €
Subvention d'équipement versée	100 251,00 €	26 419,34 €	Subvention d'investissement	0,00 €	2 041,00 €
Immobilisations corporelles	15 522,86 €	15 503,84 €	Virement à la section fonctionnement	148 077,76 €	0,00 €
Immobilisations en cours	31 581,90 €	22 164,33 €	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 169,00 €	4 168,66 €
Opération d'ordre de transferts entre sections	0,00 €	3 311,75 €			
Solde d'exécution de la section investissement	69 906,00 €	69 906,07 €			
Reste à réaliser		73 831,66 €			
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	225 961,76 €	145 923,68 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	225 961,76 €	83 408,73 €
TOTAL DES DÉPENSES FONCTIONNEMENT+ INVESTISSEMENT		829 104,58 €	TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT+ INVESTISSEMENT		1 125 076,89 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE : recettes 1 125 076,89 € – dépenses 829 104,58 € = 295 972,31 €
RÉSULTAT AUQUEL IL FAUT ÔTER LES RESTES A RÉALISER SOIT : 295 972,31 € – 73 831,66 € = 222 140,65 €
ce qui constitue l'excédent global de clôture

État civil

DÉCÈS

POIFFIN Jacqueline, née GIBERT	9 janvier
HAMBURSIN Jean-Pierre	2 février
BILLAUT Ginette, née NIVET	11 février
PERCHON Roberte, née MÉTAYER	17 février
GOUMAS Daniel	20 mars
LEMUET Paulette, née MARÉCHAL	11 mai
TESSER Robert	30 mai
LANIC Frédéric	3 juillet
VERBEURGT Béatrice, née AUGUSTIN	16 septembre
LORCK Georgette, née MOHIER	10 octobre
GUÉRIN Louise, née VELLUTINI	21 décembre

MARIAGES

MAIRE Nicolas et CHARRON Gaëlle	19 février
BOCHEREAU Alexis et BERNARDESCHI Audrey	4 juin

NAISSANCES

DÉCAMP-THORAUDE Valentin	27 janvier
CHEVAL-MORVAND Louis	15 mars
WILLEMEN-RUTZ-HERNANDEZ Zoé	7 avril
MARY Candice	20 juillet
FRANÇOIS Lina	24 août
DOURDY Mélody	29 septembre
GUIBERT Yélina	16 décembre



Une championne au Mesnil

Mélessandre Pain, une Mesniloise championne de France

Quel palmarès !

- Championne départementale de vitesse (piste).
- Championne départementale de course aux points (piste).
- Championne régionale de vitesse (piste).
- Championne régionale de course aux points (piste).
- Championne régionale de route.
- Championne de France de vitesse sur piste.
- Huitième des championnats de France de course aux points (piste).

lement au club de Mainvilliers (en Eure-et-Loir). Participant pour la première fois à une course sur route à Saint-Lubin-des-Joncherets, j'ai terminé première. Cette victoire m'a donné confiance dans mes capacités et m'a motivée pour la suite. Depuis, j'enchaîne les courses, principalement avec les garçons, avec qui je rivalise.

Cette année, je fais partie de la sélection de la région Centre filles pour participer aux compétitions nationales.



En première S, option SVT européenne au lycée Branly de Dreux, je trouve mon équilibre dans la pratique du cyclisme. Passant beaucoup de temps sur le vélo et ne ratant aucun entraînement, je ne délaisse pas pour autant mes études.

Grâce à mes parents, je peux vivre ma passion. A chaque compétition, ils sont présents et m'encouragent. Je les remercie. La municipalité du Mesnil m'apporte aussi son soutien par le biais d'une subvention.

Mélessandre PAIN

- Troisième de la coupe de France Dames-Minime-Cadette sur route.
- Cinquième du championnat interrégional sur route.
- Participation au championnat de France sur route (problème mécanique).
- Deuxième de l'anneau d'or « Fenioux » sur piste (surclassée junior).
- Stage national de route à Vichy.
- Stage national de vitesse sur piste à l'INSEP.

Interview d'une championne

Ma passion pour le vélo débuta à l'âge de 6 ans. Je suis allée voir une course de vélo gagnée par un ami de mes parents, qui depuis est devenu mon entraîneur.

D'abord licenciée au VAC de Saint-Lubin-des-Joncherets, puis en Normandie au club de Bretoncelles dans l'Orne, je suis actuel-



Comme les années précédentes, au cours de 2011, notre commune a poursuivi les travaux d'amélioration, dans tous les domaines, pour le bien de tous.



La Grande-Rue avec de nouveaux lampadaires



Le rond-point fleuri du château



Début de la deuxième tranche d'enfouissement des lignes électriques, cité du Gros-Chêne



De nouvelles jardinières (rue du Château)

Le jury départemental a décerné le prix de la première participation des villes et villages fleuris. Félicitations aux jardiniers.



Il a été jugé indispensable d'agrandir la cuisine scolaire. Ce nouvel espace va améliorer les conditions de travail des cantinières, tout en respectant les règles d'hygiène

Par ailleurs, d'autres travaux, moins visibles, ont été réalisés :

- la mise aux normes électriques des différents bâtiments communaux ;
- dans le village, les anciennes canalisations d'eau, en plomb, ont toutes été changées.

4 janvier : les enfants de l'école assistent au spectacle de la compagnie Berlingot au Foyer communal.



7 janvier : M. le maire présente ses vœux aux habitants.
8 janvier : la municipalité présente ses vœux au personnel municipal ainsi qu'aux enseignants.

30 janvier : concert annuel de l'association « Tom pouce pousse ... LA MOELLE ».

18 mars : le comité de parents propose un repas breton pour financer la classe découverte.



2 avril : M. et Mme Pierre de Metz fêtent leurs noces de diamant.

7 avril : le bulletin municipal est remis aux associations.

24 avril : dimanche de Pâques : les enfants de C.R.I.S.T.A.L.E. cherchent les œufs dans le parc du château.

7 mai : le Mesnil-sur-l'Estrée commémore les 1100 ans de la Normandie.



8 mai : pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale, la municipalité offre le verre de l'amitié aux habitants présents au monument aux morts. De nombreux Mesnilois ont bûché sur le quizz proposé lors de l'exposition sur la citoyenneté.



10 mai : en fleurissant la statue de Sarda Garriga, nous commémorons l'abolition de l'esclavage.

14 mai : l'association « TOM pouce pousse ... LA MOELLE » propose aux habitants de faire don de leur sang.



14 mai : les enseignants et le comité de parents organisent le carnaval et la kermesse de l'école.

28 mai : pour la fête des mères, M. le maire offre une fleur à toutes les femmes présentes.

2 juin : pour la deuxième année, la commission des fêtes organise « La fête de la peinture ».

9 juin : les pongistes disputent leur tournoi annuel au Foyer communal.

21 juin : pour la fête de la musique, l'association C.R.I.S.T.A.L.E. offre un concert de « percussions » à la salle des fêtes de Saint-Lubin-des-Joncherets.



28 juin : les élèves reçoivent un livre des mains de l'équipe municipale. C'est l'occasion pour M. le maire de féliciter les enfants et de leur souhaiter de bonnes vacances.



24 juin : enfants, parents et conseillers municipaux se retrouvent pour le spectacle de fin d'année au Foyer communal.



30 juin : une journée sur le stade avec l'école.

7 juillet : une sortie au parc du Bocasse, près de Clères en Seine-Maritime, est proposée par le centre aéré du Mesnil.



13 juillet : le repas républicain.

15 juillet : le zoo de Thoiry émerveille toujours les enfants de C.R.I.S.T.A.L.E.

Semaine du 18 au 21 juillet : l'association C.R.I.S.T.A.L.E. a organisé un stage « danse africaine et percussion ».

23 juillet : les enfants du centre de loisirs font leur show au Festi'Routils à Marcilly-la-Campagne.

29 juillet : le premier parc à thème de développement durable (parc Eana), à 15 mn du pont de Normandie, a reçu la visite de C.R.I.S.T.A.L.E.

11 septembre : la traditionnelle randonnée mesniloise organisée par « Tom pouce pousse ... LA MOELLE ».

Octobre : exposition sur les justes dans la salle du conseil municipal.

1^{er} octobre : au théâtre ce soir : « Silence on tourne », par les *Balladins de l'Estrée*.

4 octobre : une bonne ambiance règne pendant le repas de fin d'année organisé par le « Mesnil' Club-Aînés ».

15 octobre : le « Mesnil hold'em » organise la sixième étape du championnat de la ligue normande de poker.

15 octobre : de nombreux donateurs se pressent pour donner leur sang.

19 octobre : le conseil de la CCRSE se réunit au Mesnil.

22 octobre : plus de cent personnes assistent à la soirée cabaret organisée par « Tom pouce pousse ... LA MOELLE », animée par les *Balladins de l'Estrée*.

29 octobre : les jardiniers amateurs sont à l'honneur.



11 novembre : la municipalité offre le pot de l'amitié aux habitants présents aux monuments aux morts.



Du 11 au 17 novembre : le correspondant défense propose une exposition sur la « Grande Guerre » prêtée par l'ONAC (Office national des anciens combattants).

19 novembre : les seniors de la commune, le député M. Lefranc, et l'ensemble du conseil municipal, se sont retrouvés autour d'un repas offert par la commune.



27 novembre : les habitants sont invités à un repas pour le Téléthon.



2 décembre : le Téléthon à l'école : les enseignants ont sensibilisé les élèves au problème du handicap.

3 décembre : malgré la pluie, de courageux bénévoles vendent des brioches pour le Téléthon.

6-13-20 décembre : la gymnastique volontaire mesniloise propose un stage « corps mémoire ».

7 décembre : la sortie cinéma Happy Feet 2, proposée par C.R.I.S.T.A.L.E., a rencontré un franc succès.

16 décembre : pour préparer la venue du père Noël, de nombreux objets sont vendus au marché de Noël de l'école, au profit de la coopérative scolaire.



Organisée par le conseil général, la septième fête de la peinture s'est déroulée le 5 juin 2011, dans 114 communes du département de l'Eure. La fête de la peinture est devenue une importante manifestation culturelle. Cette journée festive est dédiée aux amateurs, aux professionnels qui s'expriment dans toutes formes de créations artistiques. Son objectif est de promouvoir le troisième art auprès d'un large public initié ou néophyte, de réunir parents, enfants et curieux dans une ambiance permettant l'échange, et qui sait, de faire naître de nouvelles vocations. Cette année, le thème choisi par le comité était « le chiffre 7 » et l'invité d'honneur était « le collage ».



Pour la deuxième année, notre village a participé à cette manifestation en accueillant les artistes mesnilois mais aussi d'autres artistes venus des communes des alentours. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec une jeune femme nouvellement installée au Mesnil : Mlle Marguerite Le Brethon.



Cette rencontre entre les différents artistes exposants permet des échanges de vues sur les techniques, le matériel, les inspirations... Les organisateurs avaient sollicité la directrice de l'école Gutenberg pour faire réaliser, aux enfants, des tableaux sur le thème du chiffre 7.

Le jour de la fête de la peinture des ateliers étaient prévus pour permettre aux enfants de réaliser des toiles ou des collages.



Merci à M. le maire de nous avoir permis l'organisation de cette journée.

Merci aux visiteurs que nous aurions aimé plus nombreux et plus participatifs, mais sans doute le mauvais temps qui s'était invité, a-t-il retenu chez eux les Mesnilois ?

Merci à tous les artistes participants avec lesquels nous avons échangé de bons moments de convivialité.

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 3 JUIN 2012, POUR UNE FÊTE DE LA PEINTURE DONT LE THÈME SUGGÉRÉ SERA *LE SECRET* ET L'INVITÉ D'HONNEUR *L'ART NUMÉRIQUE*.

Marie-France DUPLAT
et Lucien SANCHIONI



Fête de la Normandie

Une dame de 1100 ans : la Normandie

En 911, le chef viking Rollon et le roi des Francs signent un traité de paix qui va donner naissance au duché de Normandie. En 2011, la Normandie a fêté son 1100^e anniversaire.

Le 7 mai 2011, les Mesnilois se sont associés à cet anniversaire. Un programme haut en couleur a été proposé au foyer communal. Les commerçants se sont joints à ce projet en décorant leur vitrine aux couleurs normandes.



Dominique HERVIEU
et Marie-Christine BOUDIER



De ROLLON, duc de Normandie

Généalogie des ducs de Normandie

Maison angevine

... à Jacques BOUTIN
Habitant du Mesnil-sur-l'Estrée
Conseiller municipal depuis 2008



Happy Birthday Normandie

911-2011. Il y a 1100 ans naissait la Normandie.

Bien que ne disposant que de peu de temps et de peu de moyens, nous avons tenu à nous associer à cette commémoration.

Au foyer communal, une exposition relatait la période où la Normandie fut un puissant duché jusqu'à ce qu'elle réintègre le domaine royal en 1204.

Quels vestiges de cette époque reste-t-il ? Quels toponymes ou patronymes devons-nous à ces hommes venus du Nord ? Y a-t-il des descendants de Rollon parmi nous ?

L'Avre, frontière entre la Normandie et la France

Depuis le IX^e siècle, les Vikings dévastent les côtes françaises et remontent le cours des fleuves. Incapable de repousser les envahisseurs, le roi de France, Charles le Simple, préfère leur abandonner les territoires de Basse-Seine.

Par le traité verbal de Saint-Clair-sur-Epte, en 911, Rollon, le chef de ces hommes du Nord, reçoit la possession d'un duché qui prendra le nom de Normandie.

Le duché est délimité par les rivières : la Bresle, l'Epte, l'Eure et l'Avre, au sud.

La Normandie passera entre les mains de quelques hommes marquants de l'Histoire : Guillaume le Conquérant, Henri I^{er} Beauclerc, Richard Cœur de Lion.

La Normandie fut un territoire puissant. Malgré le traité, des luttes incessantes ont lieu entre les Français et les Normands.

Des deux côtés de la frontière, on construit des fortifications : face à Dreux, qui du côté français sera la plus redoutable forteresse, on bâtit une série de places fortes, Verneuil, Tillières et Nonancourt sont les plus importantes le long de l'Avre.

Ces forteresses étaient reliées par des fossés royaux : Henri II Plantagenêt, duc de Normandie et roi d'Angleterre, fit creuser sur près de 130 km des fossés de 5 à 10 m de large surmontés d'un talus de 5 m de haut, côté normand.

Une courte trêve eut lieu après la rencontre entre Louis VII et Henri II Plantagenêt au gué de Saint-Rémy-sur-Avre en 1178⁽¹⁾.

En 1196, Philippe Auguste profite de l'absence de Richard Cœur de Lion parti en croisade pour reconquérir Nonancourt.

En 1204, la prise de Château-Gaillard par Philippe Auguste et la capitulation de Rouen permettront de rattacher à nouveau la Normandie au royaume de France.

Des fortifications et des vestiges de ces places fortes toujours visibles

De chaque côté de la frontière, les ducs de Normandie et les rois de France érigent des fortifications. La plupart ont aujourd'hui disparu cependant nous trouvons encore des vestiges de remparts, de mottes féodales, de donjons, de châteaux-forts... Citons près de chez nous :

– côté Normandie : Château-Gaillard, le château d'Ivry-la-Bataille, des remparts et des tours à Nonancourt, des fossés royaux à Verneuil, à Muzy...

– côté France : restes du château de Dreux, ruines de la Robertière en forêt de Dreux, ruines de la motte féodale au Plessis de Saint-Rémy-sur-Avre...

Des lieux évocateurs de cette époque

L'Avre était frontière entre la France et la Normandie ; or il arrive que certaines localités soient situées de part et d'autre de la rivière, ce qui explique que nous trouvions par exemple :

– à Saint-Germain-sur-Avre : Monthulé-en-Normandie et Monthulé-en-France ainsi que la rue de France ;

– à Muzy : le fossé du roi à Bourg-l'Abbé, Muzy-en-Normandie et Muzy-en-France (hameau de Dreux) ;

– à Verneuil-sur-Avre : l'étang de France.

Hérités des Vikings : des noms de lieux, de personnes...

De cette époque où la Normandie était occupée par les hommes venus du Nord, il nous reste des mots, des prénoms devenus des patronymes, des noms de communes, de lieux-

QUELQUES NOMS DE LIEUX DÉRIVÉS DU SCANDINAVE EN NORMANDIE

– bec (de bekk = ruisseau) : Le Bec-Hellouin, Bolbec, Houlbec, Bricquebec, Caudebec...

– beuf (de buch = cabane) : Elbeuf, Criquebeuf, Daubeuf, Quillebeuf...

– dalle (de dal = vallée) : Dieppedalle...

– fleur (de floi = fleuve côtier, estuaire) : Honfleur, Barfleur, Fiquefleur...

– gard (= clos, jardin) : Épégard...

– ham (= maison, hameau) : Le Ham, Ouistreham, Le Hamel...

– houl (de holr = trou) : Houlgate...

– londe (de lundr = forêt) : La Londe, Bouquelon, Yquelon...

– torp (= village) : Torp-Mesnil, Le Torpt...

– tot (de toft = maison, ferme) : Routot (= domaine de Hrolf), Bouquetot, Yvetot, Fourmetot...

DES PATRONYMES HÉRITÉS DES VIKINGS

Asquetill : Anquetil.

Asfrid : Anfray...

Asgautr : Angot.

Asulfr : Auzou, Osouf...

Asmundr, Osmund : Osmon, Omont...

Ingulfr : Ingouf, Ygouf...

Njáll : Néel.

Thorgisl (= otage de Thor) : Turgis, Tourgis...

Thorsteinn : Toutain.

Thorvald : Théroutde, Thouroude...



aits composés avec des appellatifs « norrois » caractéristiques.

Un descendant de Rollon parmi nous

Si les Normands nous ont laissé des patronymes c'est qu'ils ont eu des descendants, vous peut-être qui nous lisez ? L'arbre généalogique ne sera sûrement pas facile à remonter sauf s'il comporte quelques branches nobles et si l'illustre ancêtre est Rollon lui-même !

C'est le cas pour l'un de nos concitoyens et troisième adjoint, Jacques Boutin. Lors de notre journée commémorative, il nous avait confié son prestigieux arbre généalogique faisant apparaître les 35 générations qui le séparent de Rollon dont plusieurs générations de Rochechouard.

Pour donner une idée aux généalogistes qui utilisent la numérotation Sosa-Stradonitz, si l'on donne à Jacques Boutin le n° 1, Rollon porte le n° 64 110 986 248 !



La Normandie ducale de 911 à 1204

Pour plus d'informations, le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton avait mis gracieusement à notre disposition une quinzaine de panneaux présentant la Normandie ducale de 911 à 1204.

Nous les remercions vivement pour le prêt de cette exposition très documentée.

Nicole MARY

⁽¹⁾Rappelons que Louis VII avait répudié sa femme Aliénor d'Aquitaine et que celle-ci avait ensuite épousé Henri II Plantagenêt lui apportant en dot l'important duché d'Aquitaine.



« Par les meilleurs côtés, vous vous plaignez de voir les rosiers épineux, moi je me réjouis et rend grâce aux dieux que les épineux aient des roses. »

Le samedi 29 octobre 2011 les jardiniers amateurs, les artisans de la nature, ont été récompensés par la commission « fleurissement » du conseil municipal.

Les membres de la commission ont pu admirer, lors des trois passages (mai, juillet et septembre) la floraison des jardins mesninois. Ces dates seront susceptibles de varier en fonction de l'avancement de la végétation. Outre la recherche dans l'harmonie des couleurs, les espèces végétales et l'aménagement, la commission a été sensible à l'entretien des espaces verts. Si les habitués passionnés des fleurs participent à l'embellissement de notre commune, nous avons pu remarquer que de nouveaux adeptes avaient à cœur de flatter le regard des habitants. Nous les félicitons et les encourageons dans cette voie.



Pour cette année 2011 les personnes lauréates sont les suivantes :

- Premier prix offert par M. le maire : Mme Jacqueline Jacquet.
 - Deuxième prix offert par le premier adjoint : M. et Mme Michel Roland.
 - Troisième prix offert par le deuxième adjoint : M. et Mme Georges Bonin.
 - Quatrième prix offert par le troisième adjoint : M. et Mme Paul Perron.
 - Du 5^e au 10^e prix : M. et Mme Claude Laurent – Mme Jacqueline Charly – M. et Mme Claude Bobin – Mme Yvonne Lanoë – M. et Mme Marcel Babin – Mme Lucie L'Helgouac'h.
 - Du 11^e au 23^e prix : M. et Mme Jean Ucciani – M. et Mme Jean-Charles Vacher – M. Jude Masot et Mme Patricia Feisthauer – Mme Christiane Brule – M. et Mme Robert Taillandier – M. Pierre Lainé – M. et Mme Olivier Barrat – Mme Michelle Monjarret – Mme Lucette Métaiz – M. et Mme Jean-François Gastelais – M. et Mme Marquis Amarad – M. et Mme René Pigalle – M. et Mme Floury Jean-Paul.
 - Le prix des balcons fleuris a été décerné à M. Jean-Claude Provôts, M. et Mme Philippe Veillard, M. René Pascaud.
- Un jardin joliment fleuri est à lui seul un tableau de maître. Nous espérons que l'année 2012 verra de nouveaux jardiniers amateurs agrémenter leur jardin pour la joie du regard de tous.

Lucien SANCHIONI
et Didier GAILLARD

En 50 ans, le label « Villes et Villages fleuris » est devenu porteur d'un véritable phénomène de société, tant auprès des élus qu'auprès du grand public. Année après année, ce phénomène s'est amplifié et ce sont aujourd'hui 12 000 villes et villages, près d'un tiers du total des communes françaises, qui présentent leur réalisation aux jurys départementaux des « Villes et Villages fleuris » qui viennent apprécier et évaluer le travail des communes à partir de trois ensembles de critères :

- Le patrimoine paysagé végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, couvre-sols...).



- Les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...).

• L'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants, promotion...). Certaines communes sont de grandes villes bien connues, d'autres de petits villages. Au printemps 2011, M. le maire a choisi d'inscrire notre village à ce concours.

M. Jean-Louis Destans, président du conseil général, a remis à M. Duplat un diplôme ainsi qu'un ginkgo biloba, arbre qui a résisté à la bombe nucléaire d'Hiroshima et à la pollution (il est présent à New York). Il a été planté sur le parking de la poste.

Le 7^e prix des communes de 500 à 2500 habitants ayant participé pour la première fois nous a été attribué.

Le conseil municipal remercie MM. Laurent Dupas, Louis Liget, Salvatore Mirante. Ceux-ci contribuent, par leur conscience professionnelle, à l'embellissement de notre village.



L'école Gutenberg

L'école Gutenberg du Mesnil-sur-l'Estrée comprend cinq classes.

Les horaires de l'école sont les suivants : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 17 h 00.

Un temps d'aide personnalisée est proposé aux élèves ayant des difficultés pour l'acquisition de notions particulières pendant la pause méridienne. Les élèves concernés sont accueillis, après le repas, une ou plusieurs fois par semaine.

Les effectifs sont de 108 élèves, mais en baisse ces dernières années. Il y aura, sans doute, une fermeture de classe pour la rentrée 2012/2013.

Mme Carrée, directrice, a en charge la classe de GS-CP. La journée de décharge de direction est assurée chaque jeudi par Mlle Rohner ; elle permet à Mme Carrée, de réaliser le travail administratif nécessaire à la gestion d'une école.

Cette fin d'année scolaire a vu le départ de Bertrand Maze pour une autre école du département. Il était parmi nous depuis 2002. Lors de la remise des prix, la municipalité l'a remercié pour ses compétences professionnelles, son dévouement et sa gentillesse en lui offrant un appareil photo numérique qui lui sera utile pour illustrer les cahiers de vie des élèves. Les enfants, les parents et Bertrand ont eu les larmes aux yeux lors de cette cérémonie. Mme Barbier, qui occupait le poste de CE 2-CM 1, a pris la relève pour l'année 2011- 2012. Elle a été remplacée par Mme Bleuart.

Du changement aussi en CM 1-CM 2. Mme Vesque a été remplacée par Mme Foulon. M. Parent, un pilier de l'école, conserve la classe de CP-CE 1.

Mme Dubois, auxiliaire de vie, participe à la vie de l'école. *Une auxiliaire de vie scolaire (AVS) est une personne qui s'occupe de l'accompagnement, de la socialisation, de la sécurité et de la scolarisation d'enfants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.*

Une journée de prévention routière a été proposée aux élèves de CM 2, le vendredi 18 décembre 2011. La matinée a été consacrée au rappel des règles de sécurité.



L'après-midi, un parcours ayant été installé dans la cour, les élèves étaient invités à le suivre à vélo, tout en respectant les consignes données par les gendarmes.

Les CP ont la chance de se rendre une fois par semaine à la piscine toute l'année. Les CE 2-CM 1-CM 2 profitent de cette activité pendant la moitié de l'année scolaire.

Les élèves sont répartis selon quatre groupes de niveaux et évoluent de l'un vers l'autre, selon leur aisance dans le milieu aquatique. Le coût des séances à la piscine de Vernouillet, ainsi que celui du transport, est financé par la commune. La municipalité souhaite que tout enfant sortant de notre école sache nager ou, tout au moins, n'ait pas peur de l'eau.

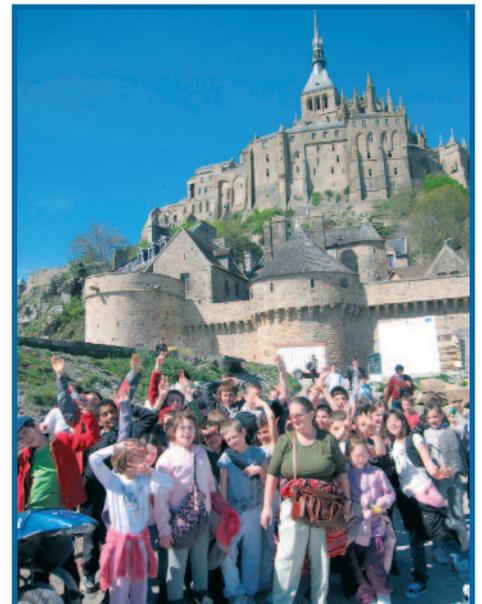
Pour les maternelles, des sorties en forêt sont organisées sur les différentes périodes de l'année. Elles permettent de découvrir le rythme des saisons ainsi que les richesses de la nature.

Un des objectifs pédagogiques de cette classe est de travailler sur l'espace proche (l'école, le village). Ainsi les PS-MS-GS et CP ont découvert la poste et ses services.

Une vente de bulbes de fleurs nous a permis de récolter 233 € de bénéfice pour la coopérative scolaire.

Le Téléthon s'est déroulé le vendredi 2 décembre 2011, de 16 h 30 à 17 h 00, à l'école, sous forme de parcours pour sensibiliser les élèves au problème du handicap.

Du 6 au 15 avril 2011, les élèves de CE 2-CM 1-CM 2 ont eu la chance de partir en classe « découverte » dans les Côtes-d'Armor à Erquy, important et authentique port de pêche de Bretagne. Les activités proposées furent le char à voile, des balades sur la plage, une visite au Mont-Saint-Michel... et la « BOUM » !



En fin d'année scolaire 2010-2011, les élèves de PS au CE 1 ont visité le château médiéval du Blanc-Buisson dans le pays d'Ouche. Les enfants ont eu l'occasion de voir la basse-cour, les cuisines, les vêtements de l'époque, les armes et armures, les oubliettes. La journée s'est terminée par un spectacle à l'extérieur dans lequel quelques enfants étaient acteurs.

Pour la venue du père Noël, l'école a organisé une chorale accompagnée d'un marché de Noël. Les chants ont été interprétés dans la salle de sport, le vendredi 16 décembre, à partir de 17 h 00. Le père Noël a offert aux enfants des chocolats et des clémentines pour les aider à patienter jusqu'au 25 décembre.

Un spectacle pour tous les enfants a été offert au Foyer communal, le mardi 3 janvier 2012.

Le carnaval et la kermesse devraient se dérouler le samedi 2 juin 2012, à partir de 11 h 00.

La remise des prix se fera dans la semaine du 25 au 28 juin 2012, de 16 h 15 à 17 h 00.

Le spectacle de fin d'année devrait avoir lieu le vendredi 29 juin 2012, au Foyer communal, à partir de 17 h 00.

Le pique-nique de fin d'année aura lieu le lundi 2 ou mardi 3 juillet 2012, au stade, comme d'habitude.

Les enseignants



On peut s'interroger : « Les élèves ne vont-ils pas perdre du temps dans leurs apprentissages en partant de l'école. »

Pourquoi une classe de découverte ?

C'est « un plus » dans le domaine pédagogique. Le changement de milieu crée « le choc ». Les enfants ne voient plus ce qui leur est habituellement familier et deviennent soudain sensibles à ce qui est différent dans un autre milieu : d'où intérêt, curiosité, questionnement, comparaison avec leur milieu d'origine qu'ils voient alors d'un « autre regard ».

C'est la possibilité de créer un autre lieu de socialisation plus authentique.

Pour beaucoup d'enfants, la classe de découverte représente une première expérience de vie communautaire.

C'est le moment de prendre conscience des autres et de s'assumer dans un environnement qui, pour faciliter cette prise de conscience, doit être accueillant. On pourrait résumer ceci par une formule simple : vivre et s'organiser ensemble.

C'est permettre aux enfants d'accéder à une plus grande autonomie, c'est les rendre davantage responsables.

Se séparer de la mère, de la famille, vivre

et s'organiser hors du milieu quotidien école-famille développe l'autonomie des enfants.

Les cadres habituels sont rompus et cela pose de nombreux problèmes qu'il faut résoudre seul.

Quotidiennement, il faut gérer ses affaires personnelles (linge, objets, argent de poche), il faut choisir ses habits, ne pas les perdre, en prendre soin sans la vigilance de sa famille.

Il n'y a pas de recours non plus à la famille en cas de conflits ou de problèmes intimes. Il n'y a plus non plus à s'opposer à elle. Il faut se coucher le soir sans ses parents.



Le comité de parents

Au cours de l'année 2010-2011, un certain nombre d'actions ont été menées au sein de l'école Gutenberg. Les parents élus au comité de parents (au sein du conseil d'école) ont proposé diverses animations afin de financer les sorties scolaires.

En voici un aperçu :

- Le vendredi 17 décembre 2010, à la veille des vacances de Noël, les enfants ont interprété des chants de Noël. Les parents élus ont organisé un goûter avec des boissons chaudes. La grande surprise, cette année-là, a été la venue du père Noël, en calèche, dans la cour de l'école, ce qui a ravi les enfants.
- Un spectacle de Noël a été offert à tous les enfants, au Foyer communal, le mardi 4 janvier 2011. La compagnie *Berlingot*

nous a présenté sa pièce « Grandir », mêlant marionnettes et acteurs.

- Pour diminuer le prix de la classe de découverte à Erquy, le vendredi 18 mars 2011, les parents élus ont organisé une soirée « Bretagne » au Foyer communal. Cette soirée dansante « moules frites » a rencontré un grand succès. Nous avons été obligés de refuser du monde par manque de place. Dans le même esprit, il est déjà prévu une soirée « tartiflette », courant mars prochain.

- L'an dernier, il a été décidé de fêter carnaval aux beaux jours, le matin du samedi 14 mai. Le thème retenu était « les dessins animés ». Le midi, les parents élus ont proposé un « snack » à l'école et la kermesse s'est déroulée l'après-midi. Cette fois en-

core, de nouveaux jeux ont été présentés. Le comité de parents a tout fait pour trouver des lots attractifs (voyage à l'étranger, places de cinéma, de piscine et de soins de beauté... , etc.). Cette journée fut une vraie réussite !

- L'année scolaire s'est terminée, comme chaque année, par une journée de rencontres sportives sur le stade du Mesnil et d'un spectacle de fin d'année offert par les enfants : chansons, sketches et danses ont fait la joie des enfants et des parents ! Deux professeurs des écoles ont été mutés en fin d'année : Mme Vesque et M. Bertrand Maze, appréciés de tous et qui marqueront longtemps les esprits de chacun, petits et grands.

Stéphanie PERRAULT





L'Avre est une rivière française de la région Haute-Normandie, affluent de l'Eure, donc « sous-affluent » de la Seine.

Le nom « Avre », abra en latin – d'origine gauloise – signifie « cours d'eau », « rivière ». On trouve encore en 1203 et en 1209, Ervia et enfin Avre, en 1505.

L'Avre a une longueur de 79 km. Elle prend sa source à 210 m d'altitude, dans la forêt domaniale du Perche, à Bubertré, près de Tourouvre, dans l'Orne.

C'est une rivière qui coule en partie en surface et en partie sous terre. Elle traverse la nappe de craie de la Haute-Normandie.

Elle se jette dans l'Eure sur la commune de Saint-Georges-Motel, à 74 m d'altitude.

Elle arrose, entre autres, Verneuil-sur-Avre. Elle a constitué la frontière sud du duché de Normandie. Des forteresses s'élevaient en plusieurs endroits de son cours, notamment à Verneuil-sur-Avre, à Tillières-sur-Avre et à Nonancourt.

Son bassin versant (917 km²), fait l'objet d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) en cours d'élaboration sur 97 communes réparties dans trois départements : Eure, Eure-et-Loir et Orne.

Ses affluents en amont et en rive droite, sont : la Poterie, le Charencey, le Buternay, le Roule-Crotte, le Pipe-Souris, le Lamblore et la Meuvette. Les affluents en rive gauche sont : la Coudanne et le Ruet.

L'Avre est classée en deuxième catégorie piscicole pour sa partie ornaise, et en première catégorie piscicole à partir de Chennebrun. Les ouvrages constituent, après le manque d'eau (naturel ou par captage), le principal facteur limitant le développement de l'espèce repère : la truite fario.

Les principales sources qui sourdent le long de l'Avre sont les sources de la Vigne à Reuil-la-Gadelière (qui à elles seules fournissent 1150 l/s) et la source de Breuil à Verneuil (115 l/s).

Depuis 1893, l'eau de la source d'Érigny à Reuil-la-Gadelière, alimente l'ouest de Paris *via* l'aqueduc de l'Avre. C'est une conduite de 102 km de long et de 1,80 m de diamètre qui assure le transit quotidien de 100 000 m³ d'eau jusqu'à l'usine de

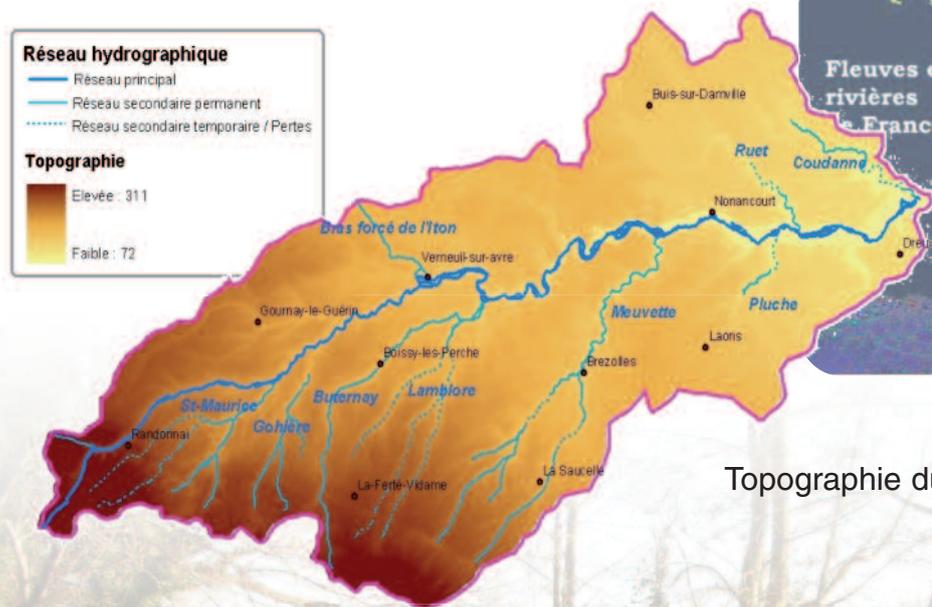
traitement de Saint-Cloud, aux portes de la capitale.

L'Avre, comme l'Eure, peut avoir des crues assez marquées.

Il apparaît que les crues de l'Avre sont plus nombreuses et plus problématiques depuis une dizaine d'années. Celles de 1993, 1995, 1999 et 2001 ont eu un impact important, notamment sur les zones urbanisées, situées en aval du bassin avec des hauteurs et des durées de submersions rarement rencontrées auparavant.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'Avre, connectez-vous sur le site du SIVA : www.avre.fr/, cliquez sur téléchargement et sur rapports d'étude du SAGE.

Source SIVA



Topographie du bassin et réseau hydrographique

La nappe de la craie constitue l'aquifère le plus important du bassin parisien. Elle est alimentée par l'eau de pluie qui traverse le sol et s'infiltre dans la craie, roche qui constitue l'essentiel du sous-sol de la Haute-Normandie. Étant limité par les couches imperméables d'argiles et de marnes (mélange d'argile et de calcaire), l'eau finit par s'accumuler dans les fissures. Pour atteindre des points de sortie, l'eau tend à se frayer un chemin horizontalement à travers les fissures. Lorsque ces fissures ont été élargies par la dissolution de la craie, l'eau s'écoule en de véritables rivières souterraines complétant le faible réseau hydrographique de surface qui caractérise les régions calcaires. En se fissurant, la craie forme des conduits souterrains, les karsts, de plusieurs

décimètres de diamètre et d'une longueur pouvant atteindre plusieurs kilomètres. L'eau du karst provient de l'engouffrement de la pluie dans les bêtouilles, mais surtout du drainage de la nappe.

La craie est une roche calcaire qui trouve son origine dans l'accumulation de très nombreux restes de microfossiles d'algues ayant « sédimenté » au crétacé supérieur. C'est une roche rare sur la planète. C'est une roche poreuse fissurée et perméable. Elle est friable, mais présente toutefois différents niveaux de dureté qui la rendent plus ou moins sensible à l'érosion et à la dissolution, par l'eau de mer ou l'eau de pluie.



LEXIQUE

Karst : ensemble des cavités souterraines de la craie (puits, galeries, salles...).

Bétoire : petite ouverture reliant la surface au karst.

Aquifère (nom masculin) : ensemble de terrains se prêtant à l'emmagasinement et à la circulation de l'eau.

Bassin versant : un bassin versant est une aire limitée par des lignes de crêtes dans laquelle toutes les eaux tombées alimentent un même exutoire (cours d'eau, lac, mer, océan, etc.).

Catégorie piscicole : les rivières sont classées en deux catégories piscicoles distinctes en fonction des populations qu'elles contiennent. La première catégorie correspond à des eaux dans lesquelles vivent principalement des poissons de type salmonidés (truite, saumon, etc.). Les eaux de deuxième catégorie abritent majoritairement des populations de poissons de type cyprinidés (carpe, barbeau, gardon, etc.).

Espèce repère : une espèce repère est définie pour chaque domaine piscicole. Cette espèce,

qui présente une très grande éco-sensibilité vis-à-vis des perturbations subies par le milieu aquatique, aura un véritable rôle d'indicateur biologique de la qualité écologique du milieu aquatique :

- de la truite fario pour le domaine salmonicole ;
- du brochet pour le domaine cyprinicole ;
- les cyprinidés d'eau vive pour le domaine intermédiaire.

La berge est la zone de contact entre la terre et l'eau, elle joue un rôle très important dans la biodiversité. Cette zone peut subir des phénomènes d'érosion (usure du lit et des berges par l'écoulement de l'eau), un processus naturel lié à la dynamique du cours d'eau.

La vallée d'Avre subit les conséquences du développement d'espèces exotiques invasives qui sont le ragondin et la renouée du Japon. Le premier déstabilise les berges par ses galeries, la deuxième étouffe les autres espèces et réduit ainsi la biodiversité des berges.

La renouée du Japon



Renouée du Japon chez Firmin-Didot en bordure de l'Avre

La renouée du Japon est une espèce de plante herbacée vivace originaire d'Asie orientale, naturalisée en Europe dans une grande diversité de milieux (bords des cours d'eau, lisières, haies, décombres, talus de routes et de voies ferrées des régions de basse altitude jusqu'à l'étage montagnard). Cependant, la renouée du Japon affectionne les zones alluviales et les rives des cours d'eau où l'humidité et la richesse nutritive du substrat lui permet d'avoir une croissance optimale. Elle est cultivée en Asie où elle est réputée pour ses propriétés médicinales. Naturalisée en Europe et en Amérique, elle y est devenue l'une des principales espèces invasives ; elle est d'ailleurs inscrite à la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature des cent espèces les plus préoccupantes. Un médecin-officier de la compagnie hollandaise des Indes orientales en poste à Nagasaki (Japon) récolte certains pieds de cette renouée. Revenu, il l'introduira dans son jardin d'acclimatation en 1825 à Leyde

(Pays-Bas), en tant qu'ornementale, mellifère et fourragère. Elle est apparue en France la première fois en 1939.

Cette grande plante vigoureuse a des tiges creuses érigées, rougeâtres, semblables à des cannes de bambou, de 1 à 3 m de haut. Sa croissance peut être de plusieurs centimètres par jour. Les tiges aériennes meurent l'hiver et seuls persistent des bourgeons au niveau du sol.

Les petites fleurs blanches apparaissent en septembre-octobre. Elles fournissent une source intéressante de nectar à une époque de l'année où les fleurs se font très rares. En France, les graines sont peu fertiles et la reproduction se fait surtout par multiplication végétative par l'intermédiaire de longs rhizomes.

La renouée du Japon est la plante connue pour être la plus riche en resvératrol, présent dans certains fruits comme les raisins, les mûres ou les cacahuètes. On le retrouve en quantité notable dans le vin où sa présence a été invoquée pour expliquer les effets bénéfiques pour la santé d'une consommation modérée de vin.

Dépourvue de prédateurs locaux et de compétiteurs, elle s'est avérée très invasive et donc défavorable à la biodiversité. D'un développement très rapide, sa progression se fait au détriment de la flore locale (comme l'angélique des estuaires), mais aussi de la diversité en vertébrés et surtout en invertébrés. Car les populations d'amphibiens, reptiles et oiseaux, ainsi que de nombreux mammifères

des habitats ripicoles, dépendent directement ou indirectement des espèces herbacées autochtones et ou des invertébrés associés pour leur survie.

La plante est très difficile à éradiquer, notamment en période végétative, car elle est capable de réparer très rapidement (en quelques jours) ses tissus endommagés. S'attaquer à la partie aérienne de la plante (tiges et feuilles) n'empêche pas la survie de la partie vivace enterrée dans le sol. De plus, les fauches peuvent favoriser la dispersion de la plante puisque les tiges coupées se bouturent très facilement. L'extraction des rhizomes est très fastidieuse et illusoire, car leur densité dans le sol est très importante. De plus, il suffit d'un fragment de rhizome portant un bourgeon pour régénérer la plante.

L'utilisation de produits chimiques est très souvent compliquée (respect de conditions strictes d'application, suivi sur plusieurs années) et impossible, notamment au bord des cours d'eau et des zones humides, les herbicides étant interdits à moins de 5 m de ceux-ci.

LEXIQUE

Être naturalisé (verbe passif) : en parlant d'une espèce animale ou végétale qui s'est installée dans les groupements naturels ou artificiels d'une région.

Ripicole (terme de zoologie) : qui vit sur le bord des eaux.

Biodiversité : diversité naturelle des organismes vivants.



Le ragondin est un mammifère de l'ordre des rongeurs. De grande taille (70 cm à 1 m, 6 kg), il a le corps recouvert d'une épaisse fourrure imperméable et terminé par une queue cylindrique écailleuse. Ses pattes postérieures palmées, ses narines obturables (qui peuvent être fermées) placées, comme ses yeux, très haut sur la tête, en font un animal amphibie parfaitement adapté à la vie aquatique. On le trouve dans les zones d'eau douce et calme, les marais, étangs et canaux bordés de végétation. Dans les berges, il creuse des terriers de quelques mètres de profondeur, avec plusieurs entrées dont l'une est immergée.

Le ragondin a un régime herbivore, constitué de feuilles et de tiges de végétaux aquatiques ou terrestres, de racines et d'écorces de jeunes arbres. A l'occasion, il ne dé-

daigne pas de consommer du blé, du maïs ou des carottes. La femelle a deux ou trois portées par an, de cinq petits en moyenne. Les jeunes atteignent leur maturité sexuelle vers six mois. Dans la nature, un ragondin peut vivre quatre ou cinq années. Divers indices peuvent attester de sa présence :

Pattes en forme de main, à cinq doigts. La patte avant est deux fois plus petite que la patte arrière. La patte arrière est palmée, avec doigt externe non compris dans la palmure.



Empreintes de ragondin

Le ragondin est originaire d'Amérique du Sud. Il a été introduit en France au XIX^e siècle pour la pelleterie.



Ses crottes cylindriques, verdâtres et cannelées, effilées à une extrémité ; longueur 3 cm, diamètre 1 cm.



La plantation de mottes de plantes hélophytes (roseaux, iris, baldingère [faux roseau], salicaires) consolide les berges.

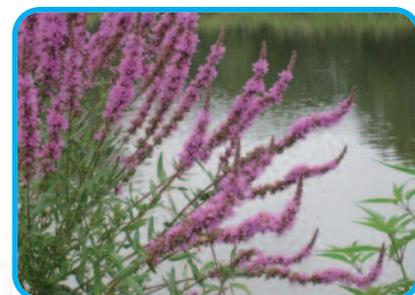


Iris aquatique

L'iris des marais (*iris pseudacorus*), connu encore sous les noms d'iris faux acore, iris jaune ou « flambe d'eau », est une plante commune en France, en dessous de 800 m d'altitude. Elle se caractérise par son port dressé, ses fleurs d'un jaune lumineux et ses feuilles vertes, longues et ensiformes (en forme de glaive), à la nervure médiane saillante. C'est une plante qui pousse en touffe et dont la tige peut porter de 4 à 12 fleurs.



Faux roseaux



Salicaire

L'iris

L'iris s'épanouit dans les zones humides, voire inondées (immersion jusqu'à 40 cm de profondeur), les « pieds » dans l'eau. Il peut alors atteindre les 2 m de haut.

A la floraison chatoyante préestivale de l'iris succèdent en juillet/août les fruits, capsules allongées, à trois compartiments, contenant de nombreuses graines brunâtres.

Jadis, les rhizomes de l'iris des marais étaient utilisés pour leurs vertus vomitives, diurétiques et vermifuges.

Sur les rhizomes sont fixés des micro-organismes qui ont le pouvoir de purifier l'eau, d'où l'utilisation de l'iris dans les systèmes de **lagunage**.

Le lagunage est une technique naturelle de traitement des eaux usées par les fonctions autoépurations des écosystèmes aquatiques.

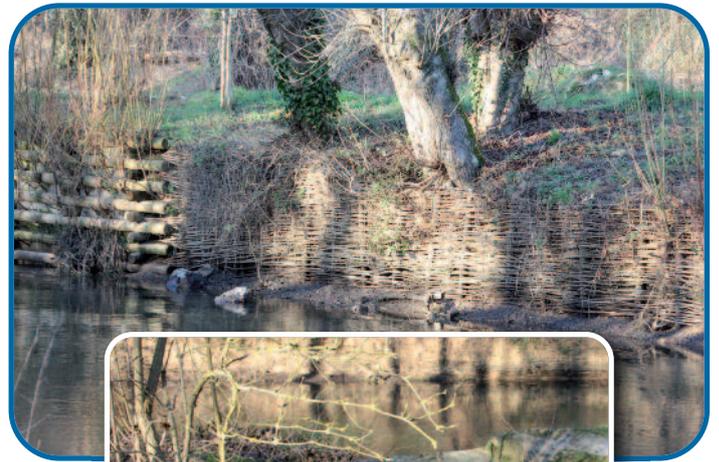
Le principe est de faire passer les eaux usées, par écoulement, dans une succession de bassins où des organismes (bactéries, végétaux, etc.) assurent la dépollution des eaux tandis que substrat et végétaux se chargent de la filtration.

L'intérêt du lagunage est son faible coût économique et énergétique, ainsi que son insertion dans les paysages et dans la biodiversité locale, en tant que zone humide. Toutefois, cette technique nécessite de grandes surfaces foncières et s'adapte très mal aux variations saisonnières importantes (cas des sites touristiques) ainsi qu'aux pollutions importantes ponctuelles. Par ailleurs, ce système ne produit pas une eau purifiée de 100 % de ses polluants.



L'association « Les pêcheurs rémois » a choisi, pour stabiliser les berges, des techniques utilisant des branches de saules vivants et des pieux soit en saules vivants, soit morts, généralement en châtaignier ou acacias.

Des berges bien entretenues favorisent la biodiversité. Ainsi de nombreuses espèces d'insectes aquatiques sont présentes. Ils nourrissent les poissons qui feront la joie des pêcheurs et des gourmets.



Les insectes aquatiques



Libellule

Les représentants de l'ordre des éphéméroptera se rencontrent dans toutes les rivières courantes, oxygénées et exemptes de pollution.

Les éphémères doivent leur nom à la brièveté de leur vie. Après plusieurs mois, voire plusieurs années, jusqu'à trois ans, de vie larvaire, elles éclosent pour vivre à l'air libre seulement une dizaine d'heures, juste le temps de s'accoupler avant de revenir à la surface de l'eau pour pondre et mourir.

Les premières éclosions d'éphémères se produisent aux mois de février et mars et se poursuivent jusqu'au mois d'octobre. Les plus connues sont incontestablement les fameuses mouches de mai qui émergent

aux mois de mai et juin et représentent à cette époque environ 30 % de l'alimentation des truites. Une véritable fête pour les poissons et les pêcheurs, qui ne dure qu'une dizaine de jours. Les larves d'éphémères possèdent une paire d'antennes, un thorax doté de trois paires de pattes, un abdomen allongé avec des branchies apparentes, composé de dix segments bien visibles et trois longs cerques.

Les larves vivent dans la vase, le sable ou le gravier ou cachées sous les pierres ou dans l'herbe aquatique des lacs et rivières. Durant leur croissance, selon les espèces, elles connaissent de douze à vingt mues.

Toutes les larves, tous les crustacés (gammarens) et poissons naturellement présents dans la rivière ou le lac, peuvent servir d'appâts naturels. Vous pouvez les récolter avec de petits filets ou tamis en soulevant les pierres, secouant les herbes et filtrant la vase. Vous serez quelquefois étonnés de la quantité de larves et de gammarens présents. Cela vous donne une bonne indication de la faune et de la richesse du cours d'eau et

ceci est précieux dans le choix de l'appât ou dans le choix de la mouche.

Les pêcheurs à la mouche créent des appâts semblables aux différents stades de cet insecte.

Patrice VERGER



Éphémère

LEXIQUE

Cerques : appendice dorsal proche de la queue chez divers insectes.

Subimago : stade intermédiaire entre la larve et l'adulte.



Plantes aquatiques

Hélophyte (en botanique) : plante qui vit dans la vase. Plantes semi-aquatiques, souvent classées comme émergées (l'appareil végétatif et reproducteur est totalement aérien; les racines ou rhizomes se développent dans la vase ou dans une terre gorgée d'eau).



Les ouvrages sur l'Avre

De nombreux ouvrages sont dénombrés sur le cours principal et les cours secondaires de l'Avre : ponts, buses, vannages, seuils, ponts avec seuils. Ces ouvrages peuvent être, soit isolés, soit associés, au sein de systèmes hydrauliques plus ou moins complexes (moulins, usines).

Le rôle d'un ouvrage peut être multiple :

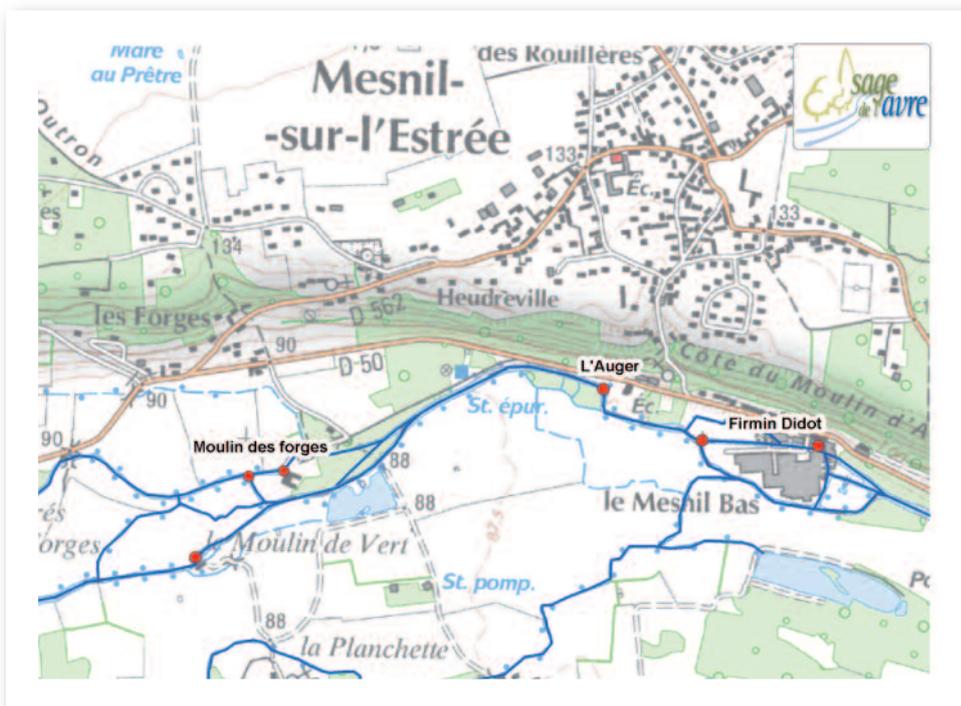
- la répartition du débit ;
- le contrôle du niveau de l'eau (d'un bras ou d'un plan d'eau) ;
- l'alimentation d'un moulin ;
- l'alimentation d'une usine (production d'hydroélectricité) ;
- l'alimentation d'un fossé d'irrigation.

Un ouvrage peut également avoir un intérêt patrimonial architectural.

Le régime de l'Avre s'est en effet vite révélé comme parfaitement adapté à l'utilisation industrielle. En 1886 de nombreux établissements étaient recensés : filatures, moulins à blé, papeteries...

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, chaque commune possédait au moins un moulin. Ils ont été depuis transformés, abandonnés ou même détruits.

L'ensemble des ouvrages utilisés pour l'alimentation des fossés d'irrigation a également perdu de son utilité. Au début du XX^e siècle de nombreux ouvrages ont été

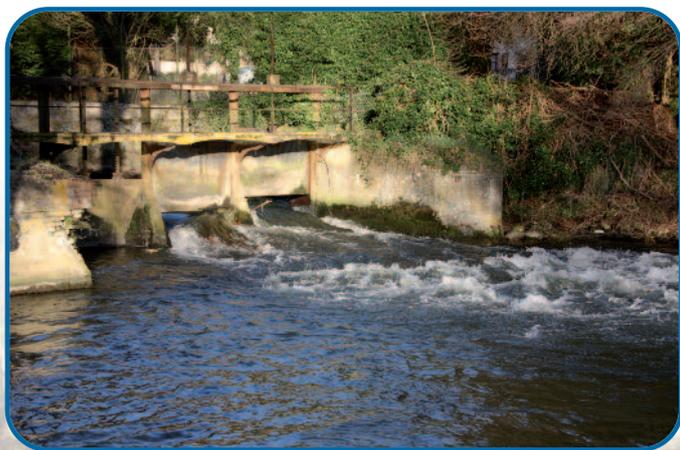


mis en place afin d'irriguer les cultures. L'irrigation des terres agricoles ne constitue plus un impératif.

Les réseaux des fossés d'irrigation et leurs ouvrages d'alimentation sont hors d'usage : les fossés sont plus ou moins comblés et les vannages très vétustes (il s'agit le plus souvent de vestiges au milieu des prairies).

Au Mesnil-sur-l'Estrée, trois sites sont recensés : le moulin des Forges, le moulin d'Auger et l'imprimerie Firmin-Didot.

Source SIVA



Syndicat intercommunal de la vallée d'Avre (SIVA)

Créé en 1967, par arrêté inter préfectoral, à la suite de grandes crues, il réunit dans un premier temps vingt-quatre communes. Son utilité fut vite constatée. Les différents présidents s'attachèrent à convaincre toutes les communes riveraines de l'Avre d'y adhérer. Le but fut définitivement atteint lors de l'adhésion de la ville de Dreux en 1998. Le Syndicat intercommunal de la vallée d'Avre regroupa dès lors trente-trois communes et son siège social est basé à Nonancourt.

Les représentants de notre commune sont Christian Vincent, premier adjoint et Éric Louis, conseiller municipal.

L'esprit d'union déborda même sur son affluent, la Coudane, regroupant les communes de Courdemanche, d'Illiers-l'Évêque, de Louÿe, de Marcilly-sur-Eure et de Saint-Georges-Motel. La notion de bassin versant était en train de naître dans la vallée.

Les crues de 1993 et 1995 furent particulièrement mobilisatrices. Leurs conséquences furent très graves (pertes écono-

miques importantes, sinistres dans toute la vallée). Il fut alors décidé de mettre de l'ordre dans les ouvrages et dans leur gestion. Plusieurs centaines de milliers d'euros furent investis dans la restauration de vannages vétustes, voire dangereux pour certains. Mais cela s'avéra insuffisant.

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

Une étude générale de l'Avre fut réalisée afin de mieux cibler les actions à mener, les points noirs à traiter, les aménagements à réaliser. La nécessité d'agir à l'échelle du bassin versant s'imposa rapidement.

Si la motivation première pour la création d'un tel schéma était la protection des populations et de leurs biens, les phases d'état des lieux et de diagnostic ont permis aux acteurs de l'eau de prendre conscience de la forte problématique « eau potable » sur ce bassin versant. Les obligations de bon état des masses d'eau superficielles et souterraines ont par ailleurs sensibilisé ces mêmes acteurs à la nécessité de préserver,

voire de restaurer les milieux naturels (cours d'eau, zones humides, ...). Au fil de l'élaboration du SAGE et des travaux des différentes commissions techniques, l'eau potable et les milieux naturels sont ainsi devenus aussi importants que la gestion des inondations.

C'est pourquoi le 31 mars 2005, après délibération, le SIVA décida de prendre en charge l'animation technique du SAGE de l'Avre qui s'appliquera sur les quatre-vingt-seize communes du bassin versant. Il devrait être approuvé fin 2011 par la CLE (Commission locale de l'eau).

L'équipe du SIVA est constituée d'un agent administratif, d'un garde-rivière et d'une animatrice SAGE.

Le SAGE de l'Avre s'est construit autour de trois grandes thématiques traitant de la gestion de l'eau et d'une quatrième, plus transversale, portant sur la mise en œuvre du SAGE.

Le coût du fonctionnement du SIVA est de 2,86 € par habitant (dont 60 % sont pris en charge par l'agence de l'eau).

1. Créer « une structure de bassin versant ».

2. Gestion durable de la gestion en eau potable :

- gérer la rareté de la ressource en eau ;
- améliorer la qualité des eaux souterraines ;
- sécuriser l'alimentation en eau potable.

3. Gestion des inondations :

- limiter les phénomènes d'inondation ;

MISE EN ŒUVRE DU SAGE

- limiter l'impact des inondations sur les populations.

4. Gestions des milieux aquatiques et humides :

- améliorer la qualité des eaux superficielles ;
- préserver les zones humides ;
- « re-naturer » les milieux aquatiques.

Le SAGE de l'Avre fait partie intégrante du périmètre du SDAGE du bassin Seine-Normandie.

Le SDAGE est un outil de l'aménagement du territoire qui vise à obtenir les conditions d'une meilleure économie de la ressource en eau et le respect des milieux aquatiques. Cela, tout en assurant un développement économique et humain en vue de la recherche d'un développement durable.

Source SIVA

Six SDAGE ont été créés en France métropolitaine en 1996



LEXIQUE

Eaux superficielles

Qualifie toutes les eaux naturellement ouvertes sur l'atmosphère, y compris les fleuves, les rivières, les lacs, les réservoirs, les ruisseaux, les lacs de barrage, les mers, les estuaires, etc. Le terme s'applique également aux sources, aux puits et autres collecteurs d'eau qui subissent directement l'influence des eaux superficielles.



La pêche au Mesnil-sur-l'Estrée

L'ouverture de la pêche a eu lieu le 12 mars 2011 sur l'ensemble du territoire national. La saison s'est terminée, pour la première catégorie piscicole, le 18 septembre. Elle a connu, comme les années précédentes, des périodes très calmes suivies d'autres où les truites se sont montrées voraces.

Un dispositif national prévoit dorénavant les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche. L'ouverture de la pêche à la truite en première catégorie aura lieu tous les ans le deuxième samedi du mois de mars et fermera le troisième dimanche de septembre.

Afin de satisfaire le plus grand nombre, nous avons procédé à plusieurs « alvinages » en truite fario pour un poids total de

650 kg. Nous avons également lâché 5 000 truitelles au cours du printemps.

Comme chaque année, nous avons réalisé environ 550 heures d'entretien des rives, des rivières, de l'étang. Certaines passerelles ont été repeintes. Pêcheurs et promeneurs peuvent ainsi profiter de notre rivière.

Nous avons en gestion un étang d'une superficie de 2 ha qui se trouve sur la commune de Saint-Rémy-sur-Avre. Il est ouvert toute l'année.

Informations pratiques

Les cartes de pêche sont en vente chez notre dépositaire, le bar-épicerie « Chez José et Lily ».

Prix de vente des cartes pour l'année 2012 :

- 70 €, pour les adultes ;
- 15 €, pour les moins de 18 ans ;
- 5 €, pour les moins de 12 ans ;
- 85 €, pour la carte interfédérale (73 départements) ;
- 30 €, pour la carte « femmes » ;
- 4 €, pour l'étang uniquement.

Ouverture de la pêche sur l'Avre, le samedi 10 mars 2012 à 7 h 00

Patrice VERGER



Mesnil Hold'Em

Le but du « Mesnil hold'em » est de faire découvrir le poker et toutes ses subtilités.

On joue tous les jeudis soir de 20 h 00 à 23 h 00, à la salle des fêtes du Mesnil.

Ambiance détente et bonne humeur garanties.

Deux soirées découvertes sont proposées aux nouveaux joueurs ; ensuite une cotisation de 30 € (50 € pour un couple) sera demandée.

Nous participons à deux championnats interclubs différents.

Nous organisons des tournois regroupant en moyenne 80 joueurs, et nous allons chez nos voisins défendre nos couleurs, toujours dans la bonne humeur.

Contact : MESNIL HOLD'EM (association de poker)

E-mail : mesnilhold'em@free.fr

Site : <http://mesnilholdem.forumpro.fr/>

L'âme du vitrail

L'âme du vitrail est dans sa quatrième année d'existence. Elle compte actuellement quinze adhérents. Les cours se déroulent de 14 h 00 à 18 h 00, le samedi, deux fois par mois.

Président : M. Lucien Sanchioni.

Vice-président : M. Jacques Boutin.

Trésorière : Mme Simone Viron.

Secrétaire : Mme Danielle Moree.

L'année s'est écoulée dans une ambiance amicale et constructive. Courant janvier, nous avons fêté les rois autour d'une galette. A cette occasion, les membres de l'association avaient invité leurs conjoints. Le 10 mai, nous avons participé à une exposition à Courdemanche ; la journée fut bien remplie.

A la cathédrale de Chartres, nous avons effectué une visite découverte des vitraux sur un nouveau thème d'étude, animée par un conférencier M. Philippe Fréneaux. A Courdemanche, un maître verrier nous a captivés par sa dextérité et la qualité de ses œuvres.

Dans un souci pédagogique, les membres de l'association ont réalisé des pièces et monté un vitrail qui a été offert à la



commune du Mesnil-sur-l'Estrée. Ce vitrail, installé dans la salle du conseil, représente notre village.

La chaîne cassée symbolise la route de l'esclavage qui passe par notre village. On peut voir le prieuré d'Heudreville, où vécut Sarda Garriga, libérateur des esclaves de la Réunion, l'église Sainte-Marie-Madeleine, ainsi que l'Avre.

Lucien SANCHIONI



La paroles aux associations

Le don de sang de cordon peut se faire à la maternité de Dreux Futures mamans, osez donner deux fois la vie...



L'association continue ses actions envers les malades grâce à vos soutiens et votre participation à nos différentes activités. Le 22 octobre 2011, superbe soirée cabaret organisée par les *Balladins de l'Estrée* au profit de l'association. Merci à toute l'équipe théâtrale, aux cuisinières du jour pour les assiettes admirablement garnies, et aux 110 participants qui sont venus partager cette belle soirée d'amitié.



Incroyable, mais vrai

Depuis le 1^{er} septembre 2011, les mamans accouchant à la maternité du Centre hospitalier de Dreux, peuvent à la naissance de leur enfant, faire un geste merveilleux en acceptant le don de sang placentaire. Cela consiste, après la naissance du bébé, à prélever le sang de cordon qui en temps normal est jeté puisque considéré comme déchet d'accouchement. La sage-femme réalise ce geste en quelques minutes à partir du cordon coupé à la naissance. La poche sera ensuite analysée puis congelée pour servir à greffer, suivant sa compatibilité, un patient atteint de leucémie. Et ainsi donner une chance de vie à ce receveur.

Futurs parents, nous comptons sur vous pour en parler avec votre gynécologue ou

votre médecin traitant et ainsi signaler votre désir d'offrir votre sang de cordon à la naissance de votre enfant.

TOM pouce pousse ... LA MOELLE distributeur officiel du livre « Greffe de cellules souches hématopoïétiques » continue à mettre ces livrets à disposition des hôpitaux et centres greffeurs en France (8000 à ce jour).



Sur notre site Internet <http://tompouce-pousselamoelle.medicalistes.org> vous retrouverez dans la rubrique « documents à télécharger » notre dernière lettre de liaison (n° 12) qui vous présente les activités de l'année 2011 et de poignants témoignages.

Si vous le souhaitez, devenez adhérent de l'association ; en plus de nous encourager, cela vous permettra de recevoir notre lettre de liaison et d'être informé de nos actions et de nos activités tout au long de l'année.

Si notre association vous interpelle, n'hésitez pas à vous faire connaître, à nous rejoindre, pour nous aider occasionnellement sur une activité, ou encore en créant bénévolement des objets artisanaux que nous vendrons au profit de la recherche lors du prochain marché de Noël.

Les intéressés peuvent contacter Béatrice au 06 10 55 01 34.

Alain CORDONNIER

Agenda 2012

Collectes de sang :

- samedi 12 mai, de 9 h 00 à 13 h 00 ;
- samedi 13 octobre, de 9 h 00 à 13 h 00.
- samedi 12 mai : assemblée générale de l'association au foyer communal, suivie du verre de l'amitié. Votre présence nous encouragera...
- dimanche 9 septembre à 14 h 30 : les traditionnelles « Randonnées mesniloises », à pied ou à cheval.

ENSEMBLE ŒUVRONS CONTRE LA LEUCÉMIE

Gymnastique volontaire mesniloise

La gymnastique volontaire est une activité physique d'entretien ouverte à tous : ados, adultes, seniors, hommes et femmes.

Elle a pour objet de favoriser l'épanouissement physique et moral de chacun à tous les âges.

Deux séances ont lieu chaque semaine dans la bonne humeur, au foyer communal du Mesnil, sous la responsabilité de deux animatrices diplômées.

Les adhérents peuvent participer, à leur choix, à l'une ou l'autre des séances ou aux deux :

- le mardi, à 20 h 00, animée par Laurence Cornelisse ;
- le vendredi, à 9 h 00, animée par Gwenaëlle Camus.

Cette année, le groupe est constitué de vingt participants ; tarif annuel 107 € (licence comprise).

Cet automne, un atelier « Gym, corps-mémoire » a été mis en place à la demande des seniors qui souhaitent améliorer leur mémoire par la pratique de la gym.

Il s'est déroulé sur douze séances, animées par Monique Riboulot. L'activité « gymnastique seniors » reprendra, comme l'an dernier, en janvier, chaque lundi à 14 h 00 et sera animée par Laurence Cornelisse, au foyer communal.

Les inscriptions auront lieu sur place ou auprès de Mireille Smieszek (présidente), 13, route de Toisley - 27650 Mesnil-sur-l'Estrée. Tél. : 02 37 82 94 59.

Rejoignez-nous ! Nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour tous renseignements ou inscription, téléphonez au 02 37 82 94 59 ou au 02 37 82 92 39

A bientôt.



Association Firmin-Didot

Une Maison de l'Imprimerie à Mesnil-sur-l'Estrée ?

Depuis six années, l'Association Firmin DIDOT a pour but la création d'un lieu racontant au visiteur l'histoire de l'Imprimerie, depuis l'invention des Chinois jusqu'à Internet.

Dans le Bulletin municipal 2011, nous vous avons présenté le projet initial. En voici la suite, sous la forme d'un article corrigé par un professionnel "le correcteur", relisant le texte composé par le "typographe" (du grec "typos"/les lettres et "graphein"/écrire).

Nous en étions restés aux conclusions positives de l'étude de faisabilité, commandée par la CCRSE et réalisée par le cabinet privé "Cliotechnie", pour la réalisation de cette Maison de l'Imprimerie. Cependant, les atermoiements et le silence assourdissant de la DIRECTION de notre Communauté de communes laissaient deviner que ce projet serait très difficile à mener à bien.

Il est exact que d'autres priorités voyaient le jour, telle qu'une Maison médicale ou une grande Salle polyvalente pour les associations sportives de nos différentes communes, et que ces projets méritaient toute l'attention de la commission de la CCRSE.

La CPI nous informait alors que l'emplacement envisagé autrefois pour la construction de ce lieu consacré à l'Imprimerie se trouvait destiné à l'agrandissement de l'usine, et que de surcroît, nous devons retirer, dans les trois mois, le matériel entreposé dans leurs locaux, ceux-ci étant voués à la démolition. Si nous nous réjouissons des investissements réalisés par la CPI, prouvant ainsi que le site est en expansion, nous devenons inquiets pour l'avenir de notre projet.

Pour le faire avancer, notre député M. Guy Lefrand, nous proposa de demander une nouvelle étude complémentaire plus précise au cabinet Cliotechnie, afin d'avoir une évaluation comptable de l'achat et du fonctionnement de ce projet. Car, entre-temps, notre choix s'est porté sur l'ancienne école privée du Mesnil-bas qui est à vendre.

Cette étude fut présentée à nos adhérents lors de l'assemblée générale de notre association, le 4 octobre 2011. Elle fait l'objet d'un fascicule imprimé qui met en valeur le lieu et le projet.

Le 5 octobre 2011, nous avons rencontré M. Joël Hervieu président, et les vice-présidents de la CCRSE. A notre grande déception, celui-ci nous annonça qu'il n'était pas favorable à la création de cette Maison de l'Imprimerie, pour une raison qui lui est propre, et que nous respectons. Cependant, il nous indiqua qu'il était possible de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Encouragés par les techniciens du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton qui souhaitent accompagner ce projet (aide à l'élaboration d'un cahier des charges, des statuts du SIVU, assistance au choix du prestataire, coanimation des réunions de suivi, montage et recherche de cofinancements, etc.).

Nous rencontrons depuis plusieurs mois les maires des différentes communes qui nous soutiennent, fin qu'ils acceptent d'intégrer ce syndicat, car plus il y aura de communes, moins cela reviendra cher à chacun.

Cependant, nous sommes optimistes, pour notre village qui a vécu et qui vit, grâce à la rivière, depuis trois siècles dans "la vallée des imprimeurs" qui s'étend d'Anet à Verneuil-sur-Avre.

ci rapprocher
#k espacer
si interversion

si supprimer
ak rajouter
f renfoncer

LE en imprimerie, les majuscules
s'appellent capitales,
lbc les minuscules, bas de casse



Macadam mesnilois

Notre association suit son petit bonhomme de chemin ; avec nos seize adhérents nous continuons à participer à de nombreuses manifestations de course à pied. Nous avons commencé en février, par le semi-marathon de Bullion. En mars, nous avons participé aux semi-marathons de Chartres et de Rambouillet, puis aux 15 km d'Alençon-Médavy. En mai, ce furent les 10 km et le semi-marathon de Sainte-Gemme-Moronval, puis en juin nous avons eu le plaisir de courir les 9 km des foulées de la cathédrale à Chartres. Le week-end des 9, 10 et 11 septembre, cinq de nos adhérents (2 coureurs et 3 accompagnateurs), sont partis pour le marathon du Médoc qu'ils ont effectué déguisés en abeilles, car le thème de cette année était les animaux. Ils en ont profité pour fêter les anniversaires de deux des participants, Michel Suffice et Olivier Barrat. En octobre, ce fut le marathon de La-Queue-lez-Yvelines effectué en relais de trois coureurs, puis nous avons participé pour la deuxième année au pi-marathon du Mans ; c'est un marathon qui se fait avec trois coureurs qui courent



chacun 14 km. Cette année nous avons fait une équipe mixte avec une adhérente qui s'est mise à la course à pied il y a peu de temps. Elle a effectué ses quatorze premiers kilomètres en 1 h 30, ce qui est un bon début ; on lui souhaite une bonne continuation.

En novembre, nos coureurs sont allés faire le semi-marathon du pont de Normandie qui rallie Honfleur au Havre. Pour finir cette année, en beauté et dans la bonne humeur, nous allons rééditer notre participation à la corrida de Noël qui aura lieu à Issy-les-Moulineaux, le 11 décembre ; certains y courront 10 km et d'autres 6 km. Voilà pour les sorties sportives de cette année. En octobre nous avons organisé, pour nos adhérents, une sortie plus récréative. En effet nous avons offert à nos adhérents et à leurs familles des places pour le parc d'attractions « Astérix ». Nous avons planifié cette sortie pour le 3 octobre et grand bien nous en a pris car, ce jour-là, nous avons quasiment eu un jour d'été, ce qui nous a permis de profiter pleinement de la journée et de toutes les attractions d'eau proposées par le parc. Pour terminer cette journée, sous le signe du partage et de l'amitié, nous avons fait un repas chez Christophe et Bénédicte Ellin, tous deux adhérents. Chaque famille avait apporté un plat, un dessert, des boissons et nous avons partagé tous ensemble ces victuailles, sans oublier le verre de l'amitié.

Frédéric PAIN

C'est en partant de la mairie, le vendredi à 14 h 15, que vous pourrez user vos chaussures de marche.

Judo Club

Nous dispensons des cours de judo les mardis et jeudis, à partir de 18 h 00 et jusqu'à 21 h 30. De 18 h 00 à 19 h 00 pour les 6/9 ans.

- De 19 h 00 à 20 h 00 pour les 10/13 ans.
- De 20 h 00 à 21 h 30 pour les plus grands.

Le mercredi, le cours de baby judo se dé-

roule de 14 h 00 à 15 h 00, et celui de juditsu, de 19 h 00 à 20 h 30.

La saison 2010/2011 a été riche : nos judokas sont montés sur de nombreux podiums nationaux et interrégionaux.

Notre tournoi annuel a rassemblé plus de 250 judokas, représentant 18 clubs du département.

Vallée d'Avre cycliste

Un club qui combine compétition, passion, éducation. Il regroupe quatre sections : route, cyclotourisme, école de vélo, VTT.

A la « Vallée d'Avre cycliste », l'âge n'a pas de raison ; les routes sont ouvertes aux amateurs de 5 à 77 ans.

Jeunes et moins jeunes, vous qui désirez assouvir votre passion du cyclisme, n'hésitez plus, rejoignez-nous dans la grande famille du vélo.

Ceci dans une ambiance conviviale, amicale et sportive.

Sur le site : <http://www.va-cycliste.org>,

Et la saison s'est terminée par la remise des récompenses, le 25 juin dernier, suivie d'un repas dansant au centre Édouard-Hoff à Saint-Lubin-des-Joncherets.

28350 Saint-Lubin-des-Joncherets
Tél. : 02 32 60 18 60
Président : 06 68 51 37 14
E-mail : jcstlubin@aol.com

Le président

vous trouverez toutes les « news », les organisations, les résultats, des photos et un forum.

Président : François Bisson

Tél. : 06 15 88 21 91

E-mail : vacycliste@orange.fr

François BISSON





Football : le FCIE, club de la communauté de communes

Le Football club d'Illiers-l'Évêque est, depuis cette année, le seul club de football de la communauté de communes. La commune du Mesnil-sur-l'Estrée a mis ses installations à la disposition du club pour en-

courager la pratique sportive sur nos communes voisines. Les équipes U 17 et U 19 jouent leurs matchs de championnat les samedis après-midi à Mesnil-sur-l'Estrée. Le FCIE compte à ce jour 188 licenciés :

93 jeunes des débutants jusqu'aux U 19, 67 seniors et vétérans, 16 dirigeants, 4 éducateurs fédéraux et 6 arbitres. Les jours et horaires des entraînements sont les suivants :

Catégories	Jours	Horaires	Lieux	Responsables
Débutants (de 5 ans à 8 ans)	mardi	18 h 00 à 19 h15	Illiers	Stéphane Trubert, Romain Gillard
Poussins (9 ans et 10 ans)	mardi	18 h 00 à 19 h15	Illiers	Nicolas Gervais, Pascal Lienhard et Thierry Bazin
Benjamins (11 et 12 ans)	mercredi	17 h 00 à 18 h30	Illiers	Laurent Lagoute
U 15	mercredi	17 h 00 à 18 h30	Illiers	Christian Lelay et Xavier Pichot
U 17	mercredi	18 h 00 à 19 h30	Illiers	Guillaume Tétard et Isabelle Barat
U 19	mercredi	18 h 00 à 19 h30	Illiers	Mickaël Abon et Serge Bretille
Seniors	mardi et jeudi	19 h 30 à 21 h 00	Mesnil	Lino Badin et Yves Rangdet



Les débutants



Seniors PH

Grâce à l'équipe de bénévoles qui l'anime, le FCIE s'est affirmé, ces dernières années, comme l'un des clubs méritants du district de l'Eure au regard de ses modestes moyens. Le niveau de ses équipes seniors (promotion d'honneur et première division de district), le nombre de ses licenciés, la qualité de son école de football, les

résultats de ses équipes de jeunes et de l'équipe des matinaux pour un football de convivialité, attestent de la qualité du travail accompli.

Cette année, le club est fier de maintenir son équipe senior en promotion d'honneur de la ligue de Normandie, et de rétablir la chaîne de formation des U 7

jusqu'aux seniors avec la réinscription de la catégorie U 19 dans le championnat du district de l'Eure.

Pour tous renseignements : Yves Rangdet. Tél. : 06 83 95 14 02 (président du FCIE).



Équipe U 17



Équipe U 19



Les Balladins de l'Estrée et le mieux vivre ensemble

Les Balladins de l'Estrée, compagnie André-Grichois ont fêté leurs 23 ans d'existence avec le même enthousiasme qu'à leurs débuts et poursuivent avec constance ce qu'ont entrepris les fondateurs de la compagnie : se former à l'art dramatique, monter des spectacles de qualité et créer des animations culturelles ouvertes à différentes formes d'expression artistiques au sein d'une équipe que les jeunes considèrent souvent comme leur deuxième famille. Nous avons créé, cette année, deux spectacles qui ont été présentés en avant-première au public mesnilois : *Silence on tourne* (théâtre) et *Les Amoureux du verbe* (cabaret) qui ont apprécié l'originalité et la qualité artistique de leurs productions. Toujours dans le but de se rapprocher de la population et des associations, nous avons établi un partenariat avec

« TOM pouce pousse ... LA MOELLE » qui s'est concrétisé sous la forme de l'organisation d'une représentation à leur profit. La participation d'anciens Balladins et autres fidèles supporters mesnilois nous a fait « chaud au cœur » et nous espérons bien pouvoir renouveler l'expérience. Cela avait déjà été le cas pour le Téléthon l'année précédente.

Notre compagnie a donné une dizaine de représentations dans la région et se produira avec son spectacle *Des Manteaux avec personne dedans* prochainement à Saint-Lubin, Illiers-l'Évêque, Paris et Mamers (Sarthe). Nous sommes également sollicités pour participer à des festivals de la FNCTA (Fédération nationale des compagnies amateurs) à laquelle nous sommes rattachés.

Dans cette période perturbée qui place beaucoup de personnes dans des situations difficiles, les Balladins sont plus que jamais convaincus que c'est en se rapprochant les uns des autres que l'on peut le mieux affronter l'adversité. Bien sûr, comme toutes les associations nous constatons un recul dans l'engagement collectif – les comportements changent et l'implication périclité – quand on a du mal à gérer sa propre vie il semble difficile de donner de son temps aux autres. Et pourtant nous pourrions citer des tas d'exemples dans la vie des Balladins qui démontrent qu'en se soutenant mutuellement on peut plus facilement affronter l'adversité.

Il y a aussi et fort heureusement partage de bonnes nouvelles qui trouvent en partie leur source dans le vécu collectif d'une activité : une comédienne de la troupe a obtenu cette année son bac à 16 ans avec mention très bien. Nous avons fêté l'événement ensemble, comme il se doit, et elle a déclaré « le théâtre m'a beaucoup aidé au plan personnel et dans mes études ».

Pour l'année 2012, les Balladins de l'Estrée formulent des vœux pour que la solidarité et le partage soient placés au rang de valeurs majeures par tous, et que les initiatives permettant aux associations de se rapprocher au bénéfice des habitants du Mesnil se multiplient.

Danielle AUBERT

Coordonnées :

Danielle Aubert, présidente.

Tél. : 06 07 13 59 73

E-mail : aubert-danielle@orange.fr

Si l'activité des adultes se poursuit selon le même schéma, celle des jeunes (10 à 18 ans) va s'articuler autour de stages de quatre jours pendant les vacances scolaires dans le but de monter un spectacle. Le premier a eu lieu en février dernier. Des jeunes Mesnilois peuvent y être intégrés s'ils le souhaitent. Il leur suffit de prendre contact avec nous ; voir coordonnées en bas de page.



Création du comité des Fêtes

Lors de l'assemblée constitutive du 25 novembre 2011, le comité des fêtes du Mesnil-sur-l'Estrée a été créé. Les statuts validés par les personnes présentes, et par M. le maire, ont été déposés à la préfecture de l'Eure.

Le bureau de cette association se compose de :

- Dominique Hervieu, président ;
- Noëlle Gaillard, vice-présidente ;
- Paul-François Gadois, trésorier ;
- Marie-Christine Boudier, secrétaire ;
- Méganne Pain, secrétaire adjointe.

L'objet de ce comité est :

- de favoriser l'animation du village du Mesnil-sur-l'Estrée au point de vue artistique, culturel et sportif ;
- d'aider, si nécessaire, les autres associations locales pour l'organisation de leurs animations ;
- de servir de lien entre les partenaires locaux et les partenaires géographiquement limitrophes.

La cotisation s'élève à 5 € et vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail : comitedesfetes27650@orange.fr

Dominique HERVIEU



Les pongistes mesnilois

L'an passé :

- équipe en départementale 3 : championne de l'Eure ;
- équipe de première licence (Victor Escande et Guillaume Fraumont) : championne de l'Eure.

Une nouvelle année a débuté pour les pongistes du Mesnil-sur-l'Estrée. Avec l'arrivée d'un grand nombre de jeunes, le club compte une quarantaine de licenciés. Ils sont encadrés par Isabelle Foucault, présidente et entraîneur bénévole du club qui a dû s'organiser pour faire face à cette montée d'effectif. En effet, elle a dû créer de nouvelles heures de découverte de ce sport, notamment le mercredi après-midi.

Plusieurs groupes, bien définis, ont été mis en place pour les entraînements le mardi, le mercredi ou le vendredi, afin de donner à tous les pongistes la possibilité d'évoluer dans des conditions de jeu les plus favorables, mais qui restent toujours très exigeuses compte tenu du nombre d'adhérents et de l'espace proposé. L'une des priorités du club reste toujours de proposer à tout le monde de pratiquer cette discipline dans la rigueur mais aussi dans la joie et la bonne humeur.

Cette saison, deux équipes ont été engagées en championnat départemental (D 3 et D 4). La première est très bien partie car elle pointe en tête du championnat malgré le départ de son ancien capitaine (pongiste le plus fort du club). La seconde fournit tous les efforts possibles pour obtenir les meilleurs résultats même si, parfois, il manque la concrétisation de très peu, mais elle se bat formidablement.

Deux équipes « jeunes » disputent également leur championnat en matchs aller-

retour : une équipe de moins de 13 ans et une autre de moins de 18 ans. Les deux formations composées d'anciens et de nouveaux pongistes se défendent très bien puisque l'équipe des plus grands a remporté ses deux premiers matchs. Dans



Quelle surprise le samedi 14 janvier dernier en nous rendant à Caudebec-lès-Elbeuf : nous avons appris que Margaux Rouyer était 3^e minime de la région Haute-Normandie. Super performance !

un autre contexte, trois jeunes filles (Margaux Rouyer, Anaïs Veillard et Aurore Galley) disputent aussi le critérium individuel au niveau régional et obtiennent de très belles performances. Ensuite, une équipe est engagée en coupe du comité, ce championnat ne débutera que mi-décembre. Enfin, il est également envisagé d'engager deux équipes en championnat première licence (joueurs moins de 13 ans).

Calendrier 2012

Le 8 janvier, les pongistes inscrits au club ainsi que leurs parents se sont réunis autour d'une galette et ont participé à un tournoi interne, afin que tout le monde puisse s'amuser ensemble !

Le club organisera son **traditionnel tournoi annuel** le dimanche 1^{er} avril 2012, au foyer communal du Mesnil. Il est ouvert à tous les pongistes ; cependant, pour une meilleure organisation, il est demandé de s'inscrire avant. De nombreux lots seront, comme d'habitude, distribués afin de récompenser les meilleurs.

L'assemblée générale du club est prévue le 1^{er} juin 2012.

Horaires d'entraînements

Le mardi, de 18 h 00 à 20 h 00 pour jeunes et seniors.

Le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 00 pour les plus jeunes.

Le vendredi, de 18 h 00 à 19 h 00 pour les débutants ; de 19 h 00 à 20 h 00/20 h 30 pour les jeunes et adultes.

Site Internet : retrouver toutes les informations du club sur <http://pongistesmesnilois.free.fr>

Le bureau

Présidente-entraîneur : Isabelle Foucault (06 78 44 04 09).

Secrétaire : Nicolas Ribaut.

Trésorier : Olivier Parent.

(Sans compter les nombreux bénévoles bien précieux).

Isabelle FOUCAULT



L'AMAF, Amicale mesniloise des anciens des Forges

L'AMAF, Amicale mesniloise des anciens des Forges, a été créée, en 1975, par André Noehringer, Raymond Boidin (de Douai) et Jean Lanic, tous trois aujourd'hui disparus.

L'article 2 des statuts précise : « Cette association a pour but d'établir ou de renforcer des liens amicaux entre ses membres. »

L'école d'apprentissage vit le jour à l'Estrée en 1905 puis s'installa aux Forges de 1910 à 1972. Réservée aux orphelins, elle s'ouvrit ensuite aux jeunes d'origine modeste. On notera la venue de seize sarthois par

l'intermédiaire de M. Claverie, leur instituteur.

« Apprendre un métier, la vie collective » : l'école des Forges fut un excellent tremplin pour de nombreux jeunes. L'imprimerie Firmin-Didot, entreprise paternaliste, surveillait de près ses apprentis. Tout écart était sanctionné, allant jusqu'au renvoi.

Autre point important, l'aspect financier était géré d'une façon très sociale. Le montant de la pension étant supérieur au salaire d'embauche, le découvert était renfloué par les augmentations semestrielles, sans que les parents aient à intervenir.

L'AMAF en quelques dates

1975 : premier rassemblement le 6 septembre.

1995 : André Noehringer quitte la présidence ; il est remplacé par Jean Foulbeuf.

2000 : les anciens de l'imprimerie sont conviés à la journée des retrouvailles.

2003 : Alain Rottier, de Saint-Germain-sur-Avre, devient l'actuel président.

2005 : les 100 ans de l'école d'apprentissage sont fêtés aux Forges en présence de quelques membres de la famille Firmin-Didot et de la famille Chérel, propriétaire du site.

Claude LAMBERT



Le centre de loisirs



Le Centre rural intercommunal de services temporaires d'accueil et de loisirs aux enfants (C.R.I.S.T.A.L.E.) clôtura sa quatrième année d'existence depuis la disparition de l'AFES-JEUNES créée en 2004. Cette année, le « Centre de loisirs » a reçu 137 enfants pour 87 familles (94 enfants pour 64 familles en 2010) représentant 12 communes dont 10 de la CCRSE.



L'effectif moyen journalier est passé de 23 enfants en 2009 à 29 enfants en 2010. Pour répondre à cet accroissement de fréquentation, l'association a renforcé son nombre d'animateurs (4 en CDI, dont 3 diplômés et 1 stagiaire) et c'est adjoint un animateur CDD diplômé en contrat unique d'insertion.

Le Centre est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires d'hiver, du printemps, de la Toussaint et une semaine à Noël, tout le mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août.



Il accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, voir plus selon la demande.

Un groupe de djembé (percussions africaines) existe au sein de l'association. Les cours se déroulent au Foyer communal le mercredi de 17 h 30 à 18 h 00 pour les enfants, et le mardi soir de 20 h 00 à 21 h 00 pour les adultes.

L'association reçoit l'aide matérielle et financière de la commune du Mesnil sans lesquelles elle ne pourrait vivre. Merci à tous les membres du conseil municipal qui nous soutiennent et à tous les Mesnilois qui savent aussi nous accueillir.

Toutes informations sur www.cristale27.fr ou par mail contact@cristale27.fr ou par téléphone 06 74 56 61 95.

André HABLET



Parlons un peu du Mesnil'Club-Aînés

Le club a pour but de distraire et de sortir certains de nos aînés de leur isolement. A cet effet, nous organisons tous les deux jeudis, l'après-midi, des jeux (belotte, scrabble, triomino, tarot, rumikub...), dans la petite salle du foyer communal, de 14 h 00 à 18 h 00. La salle est mise gratuitement à notre disposition par la mairie. Si vous avez envie de participer à ces réunions de jeux (où l'on n'engendre pas la mélancolie) et vous joindre à nous pour nos sorties d'une journée, n'hésitez pas à nous contacter ou venez nous rencontrer au foyer communal. Cette année, nous avons eu à déplorer la disparition de plusieurs membres du club, habitant le Mesnil ou les communes avoisinantes.

Colette ROBQUIN



Bravo, habitants du Mesnil !

Comme à l'accoutumée, les habitants de notre commune ont su se montrer généreux et ont répondu présent afin que le Téléthon 2011 soit, lui aussi, une réussite. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que tous les bénévoles qui se dévouent, tous les ans, en participant à l'organisation et au bon déroulement de ce moment de solidarité.

De nombreuses activités ont été proposées : modelage/massage, repas périgourdin, marche, panier garni, vente d'objets, enve-

loppes, vente de brioches, jeux de société. Nous avons ainsi recueilli 3 050,93 €.

Nous tenons à remercier les enseignants de l'école Gutenberg qui, de manière ludique, ont sensibilisé les élèves au problème du handicap.

Sylvette BROUCKE



Les anciens combattants ACPG⁽¹⁾ et CATM⁽²⁾

L'association compte actuellement quinze anciens combattants d'Afrique du Nord, dont trois ont participé à la Seconde Guerre mondiale, et huit veuves. Nous avons eu l'occasion de nous retrouver le 13 janvier 2011 autour de la galette des rois avec le « Mesnil'Club-Aînés », ainsi que le 6 février 2011, au congrès intercantonal à La Couture-Boussey.

L'assemblée générale a eu lieu le 25 novembre 2011.

Le bureau reste inchangé :

- président d'honneur : René Pigalle ;
- président : Bernard Boudeville ;
- vice-président : Pierre Mourier ;
- trésorier : Gérard Chapiro ;
- secrétaire : Pierre Mourier ;
- porte-drapeau : Jean-Yves Arribard.

Le 8 mai 2011, le jeune Florian Grégoire a déposé des fleurs au monument aux morts. Il a choisi des bleuets et des coquelicots en souvenir des poilus français. Tout comme les coquelicots, les bleuets continuaient à pousser dans la terre ravagée des tranchées de la Grande Guerre. Pour les poilus, ces fleurs étaient le seul témoignage de la vie qui continuait, au milieu des bom-

bardements et des gaz de combat, et elles étaient aussi la seule note de couleur dans la boue uniforme des tranchées.

MM. Jacques Robinet et Lucien Sanchioni ont été décorés de la médaille commémorative d'AFN des mains de M. Joël Hervieu, conseiller général du canton de Nonancourt, et de M. Bernard Duplat, maire de notre commune. On a pu remarquer la présence d'une délégation des parachutistes de l'UNP de Dreux.

Le 11 novembre 2011, MM. Joël Hervieu et Bernard Duplat ont remis la médaille d'or de porte-drapeau à M. René Pigalle. Elle récompense plus de trente années aux services de notre communauté.

Notre président Bernard Boudeville et Florian ont lu la liste des soldats tombés au champ d'honneur.

Nous regrettons l'absence d'enfants des écoles lors des deux principales cérémonies du souvenir du 8 mai 1945 et celle du 11 novembre 1918. N'oublions pas nos valeureux soldats qui ont donné leur vie pour sauver notre patrie. C'est aussi un message à transmettre : ces soldats morts au combat ont lutté pour la liberté et la démocratie.

MM. Norbert Cayuela, Bernard Duplat et Joël Hervieu, par leur soutien et leur présence, nous encourageant dans notre devoir de mémoire.

Nous remercions tout particulièrement M. Gérard Palais, président de la délégation des parachutistes de l'UNP de Dreux, présente lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Le 20 mars 2011, notre camarade et ami Daniel Goumas nous a quittés.

Daniel est né au Mesnil-sur-l'Estrée le 2 août 1941. Appelé sous les drapeaux le 1^{er} juillet 1960, il sera affecté le 15 mai 1961 à la base aérienne 156 *Bizerte Sidi Ahmed* « Lieutenant-Garros » en Tunisie (base dissoute en 1963). Il sera rendu à la vie civile le 12 janvier 1963. Il a été médaillé de la croix du Combattant et de la médaille commémorative d'AFN.

Bernard BOUDEVILLE
et Pierre MOURIER

⁽¹⁾ ACPG (anciens combattants et prisonniers de guerre).

⁽²⁾ CATM (combattants Algérie, Tunisie, Maroc).



Union nationale des parachutistes

281 « Lieutenant Antoine de La Batie »

Notre section a encore eu cette année une activité riche en événements. Nous évoquerons ici nos activités communes avec nos amis du Mesnil.

Après notre assemblée générale du 15 janvier 2011, nous nous sommes réunis au foyer communal le soir du 10 février pour un pot d'au revoir à un de nos grands anciens, Jean Bouchaudon (combattant d'Indochine), parti vivre une paisible retraite en Vendée.

Notre vice-président Roger Meyer a participé aux cérémonies du 8 mai avec quelques-uns de nos parachutistes et près de tous nos camarades du Mesnil.

Le 14 mai, un circuit en car nous a permis de découvrir de nombreux lieux chargés d'histoire.



Notre première halte fut pour l'espace muséographique de Coudehard-Montormel. Unique en son genre, ce mémorial est situé au cœur de la poche de Falaise, là où finit de s'effondrer, sous les coups des Alliés, la puissante machine de guerre allemande.

Ensuite nous nous sommes restaurés dans une brasserie de Dives-sur-Mer, où nous attendait un de nos camarades, Jean-Claude Mullet, dont le gendre, propriétaire des lieux, nous a accueillis fort chaleureusement. Un talentueux accordéoniste a animé ce délicieux repas, dans une ambiance montmartroise.

Nous avons pris le chemin du retour après un arrêt sur le site des anciennes batteries d'artillerie côtière du mont Canisy (dites de Bénerville) Le site naturel protégé du mont Canisy domine la mer de ses 110 m. De 1935 à 1940, la Marine nationale y avait installé deux batteries devant concourir à la sécurité de l'estuaire de la Seine et du port du Havre. Puis, de 1942 à 1944, ce site devint un maillon important du « mur de l'Atlantique ».

Nous nous sommes de nouveau réunis le 18 juin à l'église du Mesnil et au monument aux morts où nous avons rendu hommage à notre camarade Laurent

Brunelle disparu prématurément, il y a un an. Un pique-nique a clos cette journée.

Le 24 septembre, nous avons fêté en avance le saint Michel, patron des parachutistes. Notre camarade parachutiste de la Bundeswehr (armée nationale fédérale d'Allemagne), Gunter Klein, a mis à notre disposition les étangs de Marsalins, pour cette journée, au cours de laquelle nous avons rendu hommage à tous nos camarades et combattants disparus, lors d'une cérémonie aux drapeaux. Un grand méchoui a réuni 140 personnes.

Le 1^{er} octobre, jour de la saint Michel, 1 500 parachutistes, après avoir assisté à une messe aux Invalides, ont remonté les Champs-Élysées pour raviver la flamme du soldat inconnu sous l'arc de triomphe.

Au Mesnil-sur-l'Estrée, le 11 novembre 2011, Roger Meyer et un groupe de nos camarades ont participé aux cérémonies et ont chaleureusement félicité René Pigalle de la part de toute la section. Celui-ci a reçu la médaille d'or de porte-drapeau. Nous sommes très honorés de le compter dans nos rangs.

Le 14 janvier 2012, s'est tenue notre assemblée générale qui a été suivie d'un repas. Une tombola a été tirée lors de la dégustation de la galette.

Gérard PALAIS





30th infantry division Old Hickory France Association Groupe de recherches et de reconstitutions historiques



Dessin original de Bill Mauldin 1944
caricaturiste officiel de l'US Army

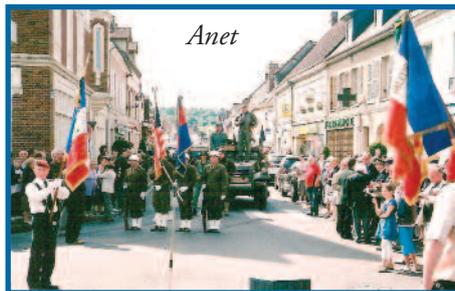
Dans le bulletin municipal de 2011, nous avons abordé rapidement l'histoire du cimetière américain de Champigny-la-Futelaye qu'il ne faut pas confondre avec le cimetière allemand. Cette année nous prenons un peu plus de temps pour vous en expliquer l'historique car peu de nos concitoyens en connaissent l'existence. Nous avons recherché pendant plusieurs années des archives qui auraient pu nous renseigner



Cimetière de Saint André

sur ce cimetière. Alors que nous recherchions dans une direction qui nous semblait la bonne, le hasard voulut qu'un indice nous oriente dans une autre direction. Ne pouvant pas nous déplacer aux US national archives de Washington, un correspondant local le fit pour nous. La première recherche avait pour but de savoir qu'elle était l'unité qui avait créé ce cimetière. Une fois celle-ci découverte, il nous fallait rechercher ses archives. C'est là que notre correspondant américain eut un rôle essentiel. Le peu de renseignements qu'il a pu obtenir pour nous avait une valeur inestimable. En voici les grandes lignes. Le 607th Quartermaster Graves Registration Company a été créé le 15 juillet 1943. Son lieu de cantonnement était le camp « Vancouver » dans l'État de Washington. Après une formation militaire classique le 607th Registration Grave, comme son nom l'indique, se spécialisera dans l'enregistrement des tombes. Cette compagnie a été la première unité spécialisée dans ce domaine ; elle a débarqué dès le 6 juin 1944 en Normandie. Le 607th sera scindé en deux parties. Une sera rattachée au 6th Engineers Special Brigade, le D-Day sur Omaha Beach, et l'autre partie avec le 3rd Engineers Special Brigade, à D-Day + 1 sur

Utah Beach. Le 9 juin 1944 est ouvert le premier cimetière permanent américain à Saint-Laurent-sur-Mer. Ce cimetière après la bataille de Saint-Lô (mi-juillet) comportera 4000 tombes de soldats américains, 50 de soldats alliés et 1500 de soldats allemands. Avec l'avance de la première armée américaine le nombre de cimetières augmenta. Une fois notre région libérée par la 30th Infantry division le 21 août 1944, l'ouverture d'un nouveau cimetière devenait urgente. Trois jours plus tard la première armée décidait d'ouvrir un cimetière temporaire sur la commune de Champigny-la-Futelaye sur un point référencé R270506 sur une carte d'état-major. C'est donc sous l'autorité du 607th Registration Grave que seront enterrés 348 corps de soldats américains identifiés et 26 non identifiés, 4 soldats alliés dont 3 non identifiés et 182 soldats allemands dont 21 non identifiés, soit 584 tombes. Le 4 septembre 1944 le 607th Registration Grave quittait la région pour ouvrir un autre cimetière à Solers



Anet

en Seine-et-Marne, puis à Fosses (Liège) en Belgique. En 1946 le cimetière comptait 2060 tombes. Parmi tous ces Américains un nom nous était familier car il appartenait à la « Easy Company » du 119th infantry de la 30th division. Par ces quelques lignes nous lui rendons hommage ainsi qu'à tous les anonymes tombés dans notre région.

Le « Pfc » (soldat de 1^{re} classe) Robert A. Vaught est né le 2 octobre 1924 à Waco au Texas. Robert étudia la chimie, la biologie et l'économie. A l'issue de ses études, il reçoit un diplôme, le 22 mai 1942. Il est appelé dans l'armée le 5 mars 1943 sous le matricule 37513868 au camp Campbell dans le Kentucky. Robert était un « draftee », ce qui correspond pour nous Français à un appelé du contingent. Sa première affectation était comme opérateur radio auprès de la 20th division blindée et sera transféré à Fort Meade dans le Maryland. En Angleterre, une seconde affectation le verra versé dans la « Easy company » du 119th d'infantry. Le 13 juin 1944 il traversera le Channel et débarquera sur Omaha Beach. Le 31 août 1944 (date retenue par l'armée américaine), il trouvera la mort, touché par un éclat d'obus d'artillerie lors des combats pour la libération de la région de Creil. Il

sera enterré à Champigny-la-Futelaye le 2 septembre à 10 h 00 du matin « lot A, rang 8, tombe 155, entre les soldats David G. Somers et Frank A. Pape. Le 26 mai 1948 les parents de Robert eurent l'opportunité de faire rapatrier le corps de leur enfant. Le 25 mai 1949, soit un an plus tard, Robert Vaught, accompagné de ses parents, de ses frères et sœurs, était enterré au cimetière de Crow Hill, à Sedalia dans le Missouri. Robert avait 20 ans. Parallèlement à toutes ces recherches, nos voyages de vacances s'orientent souvent sur des lieux historiques. Ce fut le cas encore cette année pour Éric, Christophe et Nathalie qui avaient rendez-vous avec Ysidor et Mary Sanchez à Honolulu. Ainsi au cours de leur séjour, ils purent se recueillir au National Memorial Cemetery du Pacifique sur la tombe du S/Sgt Camacho K. Henry qui était



venu mourir chez nous pour un pays qui n'était pas le sien. Sa famille tenait à ce qu'il soit enterré sur la terre de ses ancêtres. Henry était originaire des îles Samoa.

L'année 2011 aura été riche en événements ; le 12 juin, nous exposions nos véhicules lors de la foire à tout d'Illiers-l'Évêque, puis les 18 et 19 juin nous accompagnions les membres de la « Country Dance » à travers la ville. Le 8 mai, nous participions aux cérémonies à Saint-Germain-sur-Avre et Saint-Rémy-sur-Avre. Les 28 et 29 mai, nous étions à Anet pour commémorer la libération de la ville. Le 21 août, nous étions à Saint-Lubin-des-Joncherets. Les 26, 27 et 28 août, nous étions à Mons en Belgique et les 16, 17 et 18 septembre, à Versailles pour les journées du patrimoine. L'année 2011 se terminait le 11 novembre avec les célébrations de l'armistice de 1918 à La Madeleine-de-Nonancourt, Nonancourt et à Saint-Lubin-des-Joncherets.

Nous restons à la disposition de tous les organisateurs de commémorations ou fêtes locales ; nous prévenir longtemps à l'avance.

René BONATTI

Site internet : <http://30thinfantrydivision.free.fr>



ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin.
Attention : les semaines comprenant un jour férié le lundi, mardi ou mercredi, le ramassage est effectué le jeudi.

LA DÉCHETTERIE DE LA MADELEINE-DE-NONANCOURT

Route de DAMVILLE (direction DROISY) – 27320 La Madeleine-de-Nonancourt – Tél. : 02 32 58 35 52.

Jours et horaires d'ouverture (fermeture les mardis et jeudis) :

- lundi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mercredi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- vendredi, de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- dimanche, de 9 h 00 à 11 h 00.

Le badge d'accès est obligatoire. Pour l'obtenir, présenter un simple justificatif de domicile (EDF, GDF, France télécom [téléphone fixe]).

LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Tarifs communaux de septembre 2011 à juin 2012
(pas de location en juillet et août)

Pour les habitants de la commune :

- forfait week-end, 300 €
- une journée en semaine, 150 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, 150 €
- caution, 500 €

Location de matériel :

- tables, 3 €
- chaises, 1 €
- caution, 50 €

Pour les hors commune :

- forfaits sociétés ou associations, 400 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, 150 €
- caution, 500 €

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

Les personnes qui ne sont pas en mesure de transporter leurs « encombrants » à la déchetterie de La Madeleine-de-Nonancourt, pour des motifs valables (incapacité physique ou moyen de transport inadapté), peuvent téléphoner à la mairie en précisant quels

sont les objets à enlever, le lieu, et, si possible, l'heure souhaitée). La commune est divisée en dix zones. Chaque mois, une zone est concernée par cette opération, les deux premiers lundis de chaque mois.

Zone 1	Janvier	Rue Firmin-Didot – Route des Forges – Route de l'Imprimerie
Zone 2	Février	Clos des Rouillères
Zone 3	Mars	Rue du Haut-Maine – Route d'Illiers – Route de Saint-André
Zone 4	Avril	Route de Toisley – Chemin des Terres-Neuves Chemin des Briquettes - Résidence d'Heudreville
Zone 5	Mai	Côte des Forges – Lisière normande
Zone 6	Juin	Place du Château – Route de Dreux – Rue du Stade
Zone 7	Septembre	Rue du Château – Rue du Moulin – Rue du Gros-Chêne Cité du Gros-Chêne - Chemin Arthur-Letur
Zone 8	Octobre	Chemin des Alouettes – Route de Louÿe – Chemin des Romains
Zone 9	Novembre	Rue du Calvaire – Chemin des Vignes
Zone 10	Décembre	Grande-Rue – Sente des Vignes

Exceptionnellement, un ramassage urgent peut être envisagé : il suffit de le demander en mairie et il se fera lorsque les employés municipaux se rendront à la déchetterie, dans le cadre de leur fonction.

NUMEROS UTILES

SAMU (Évreux) 15
SAMU (Dreux) 02 37 46 15 15
POMPIERS 18
(à partir d'un portable composer le 112)
GENDARMERIE 12
Hôpital de Dreux (urgences) 02 37 51 51 85
Hôpital d'Évreux (urgences) 02 32 33 80 97
Centre anti-poisson de Lille 03 20 44 44 44
ERDF Renseignements 02 32 29 38 01
ERD Dépannage 08 10 33 30 27
GDF Dépannage 02 32 38 44 66
SEA Paquetterie (syndicat eau) 02 32 58 29 00
Enfance maltraitée 08 00 05 41 44
SOS Amitié 01 42 93 31 31
01 42 96 29 20
Renseignements administratifs 39 39
« La main tendue » (livraison de repas à domicile)
02 37 62 08 02

TRANSPORTS SCOLAIRES (ANNÉE 2011-2012)

Depuis le mois d'août 2011, la Communauté de communes rurales du sud de l'Eure (CCRSE), dont fait partie le Mesnil-sur-l'Estrée, a réalisé des cartes de transports scolaires qui ont été distribuées dans les mairies.

Nous vous rappelons que celles-ci sont obligatoires pour accéder aux cars qui desservent les établissements scolaires fréquentés par vos enfants : le collège de Nonancourt et les lycée et collège de Verneuil-sur-Avre.

Pour les établissements scolaires d'Évreux, les demandes d'inscriptions aux transports scolaires (DITS) doivent être adressées au conseil général de l'Eure, après avoir conservé la partie supérieure du document qui fait office de titre de transport pendant un mois. Les cartes définitives sont envoyées directement aux familles.

Pour les établissements scolaires de Dreux, les familles ayant fait les demandes de transports scolaires auprès du conseil général d'Eure-et-Loir se voient attribuer une carte qui leur permet de retirer deux coupons :

- l'un pour la période allant de septembre à décembre 2011 ;
- l'autre couvrant la période de janvier à juin 2012.

Ces coupons sont à retirer à la mairie du Mesnil-sur-l'Estrée.



Maçonnerie générale		
Construction et rénovation piscine	AMPG	06 42 63 90 52
Travaux ménagers		
entretien de la maison	Brico'Logis-Services	06 16 52 45 29
Bar, tabac épicerie, journaux	Lily et José	02 37 82 90 04
Boulangerie, pâtisserie		
« Aux Délices du Mesnil »	Barbara et Thierry GOURDON	02 37 82 90 08
Carrelage, rénovation,		
couverture, construction,		02 37 82 99 25
maçonnerie générale	Claude BOUT	06 21 49 46 04
Les poneys d'Alice	Alice BOSSUYT	06 30 92 17 42
Déménagement, transport	STOM	02 37 82 90 76
Ébéniste,		
restauration de meubles	Benoît QUESTE	02 37 82 81 55
Écurie		
(entraînement, concours, pension)	Christophe ESCANDE SARL	02 37 82 98 48
Entretien espaces verts, élagage	Pascal CHOLLOUX	06 08 48 97 79
SARL La main verte	Arnaud LE QUELLEC	06 75 90 99 26
Gîte de « la Côte noire »	Florian BECAT	02 37 64 91 00 06 03 17 89 78
Menuisier-Plaquiste	Philippe ESNAULT	06 19 88 28 19
Réhabilitation tous corps d'état	Patrick VAGNER	02 37 64 91 70
Transport, terrassement	Gilles BISIG	06 09 34 64 40
Entreprise Sanier	Générale de bâtiment	02 37 82 80 03
Isolation/rénovation intérieure	Guillaume AUVRAY	06 50 10 34 20
Location salles/pensions équestres	Alain CORDONNIER	06 25 46 63 27
Destructions : nids de guêpes		02 37 82 85 23
et de frelons (7 jours/7)	Garcia MANUEL	06 25 20 92 35

COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES

Pizzeria LA P'TITE FRINGALE	jeudi 18 h 30 à 20 h 30	06 62 76 15 23
-----------------------------	-------------------------	----------------

*Tout commerce ou entreprise souhaitant figurer dans cette page, peut laisser ses coordonnées à la mairie.
Toute personne souhaitant faire partager ses photos, peut les adresser en mairie, nous les publierons.*



